



LE MONDE
À Londres et à Santiago,
les étudiants prennent la rue
Page B 5



PRÉVISIONS
Le baril de pétrole à 120 \$ d'ici 2035,
et la demande restera en croissance
Page B 3

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Concentration boursière (bis)

Ce passage de l'hostilité à la belle entente marqué par l'acceptation, le 31 octobre dernier, de l'offre de Maple par TMX, ne relègue pas la suite des choses au rang des formalités. Car tout reste à faire avant que ce groupe d'institutionnels puisse conclure l'acquisition de l'univers boursier canadien.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) tiendra des audiences publiques les 24 et 25 novembre prochains relatives à l'acquisition du Groupe TMX par Maple. À la lumière de l'information présentée dans l'avis de consultation publique, l'offre du groupe d'institutionnels canadiens, en l'état, alimente de sérieuses préoccupations, tant aux niveaux réglementaire et concurrentiel que pour la pérennité et le développement de la spécialisation montréalaise dans l'univers des produits dérivés. Maple devra convaincre.

Le Groupe Maple abrite 13 institutions comprenant notamment les filiales de courtage de quatre grandes banques, les grands gestionnaires de portefeuille que sont la Caisse de dépôt, Teachers et l'Office d'investissement du RPC. À cette liste s'ajoutent le Mouvement Desjardins, le Fonds de solidarité FTQ et la Financière Manuvie.

Rappelons que l'offre déposée mise sur l'intégration verticale et horizontale, à savoir la Bourse traditionnelle et celle de produits dérivés réunies. Le tout étant renforcé par un regroupement des chambres de compensation des produits dérivés, au comptant et du système de paiement. Et par l'acquisition du système de négociation alternatif Alpha, lancé par ces mêmes firmes de courtage canadiennes cherchant, hier, à offrir une négociation concurrentielle à moindres coûts à la Bourse de Toronto.

Rappelons aussi qu'en matière de réglementation, les Bourses sont dotées de pouvoirs de réglementation, de surveillance et de suivi délégués par les autorités de réglementation. En regroupant TMX et Alpha, l'entité trônerait sur plus de 80 % du volume de négociation au pays et sur la totalité du marché canadien des options adjacentes et des contrats à terme. De plus, dans le sillage de la crise financière de 2008, les banques centrales misaient justement sur l'activité de compensation pour apporter plus de transparence en matière d'appariement et d'exposition des institutions par rapport aux produits dérivés et à leur sous-jacent. Une activité qui serait détenue et contrôlée par ces mêmes institutions que la Banque du Canada souhaite surveiller.

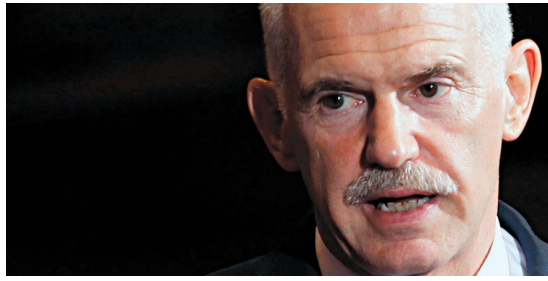
Ces rappels étant, l'AMF a étagé son avis de consultation d'une liste de 46 questions. Dans son document de 23 pages, sans les annexes, l'organisme de réglementation campe certains grands enjeux, qui vont au-delà des intérêts commerciaux des acquéreurs. Elle fait ressortir que «Maple vise ainsi à intégrer les opérations de marché et celles réalisées après les opérations des six infrastructures de marché majeures au Canada» (les Bourses, leur principal concurrent électronique Alpha et les chambres de compensation), suivant un modèle qui s'apparente à ceux des Bourses allemande, brésilienne ou australienne. «À terme, cela aura pour effet de concentrer au sein d'une seule société ouverte inscrite à la cote de la TSX la presque totalité des opérations effectuées sur les marchés de capitaux canadiens ainsi que les positions en cours qui en résultent.» Une société commerciale, publique, qui par surcroît pourrait très bien être éventuellement la cible d'une offre publique d'achat.

L'AMF ajoute, de plus, qu'«il faut garder à l'esprit que les opérations de compensation, de règlement ou de dépôt de valeurs sont d'une nature totalement différente des opérations de marché. Ces activités comportent des risques qui leur sont propres et qui doivent être encadrés différemment des activités liées à la négociation.»

Et l'Autorité de renchéir: «Les conséquences possibles des acquisitions projetées [par les grands utilisateurs de ces marchés] sont significatives et diffèrent largement de celles liées à l'acquisition de la Bourse [de Montréal] par le Groupe TMX en 2008, notamment en ce qui touche l'accroissement du niveau de concentration des sociétés exerçant des activités de négociation, de même que des activités de compensation ou de règlement de produits dérivés et des activités de compensation, de règlement ou de dépôt de valeurs mobilières au sein du secteur financier canadien.» Tout en s'interrogeant sur la volonté de Maple de modifier le modèle d'affaires des chambres de compensation pour en faire une entreprise à but lucratif.

Reste la pérennité de la spécialisation montréalaise. «Maple ne propose pas d'engagement spécifique cristallisant l'intention de faire de Montréal le centre d'excellence en dérivés et le pôle d'attraction des activités relatives aux produits dérivés et produits connexes du groupe, incluant les titres à revenu fixe et les produits dérivés hors cote.»

À suivre.



ARCHIVES REUTERS ET AGENCE FRANCE-PRESSE

L'ÉCONOMIE MONDIALE S'EN VA-T-ELLE VERS UNE RÉCESSION ?

Les économistes renvoient la balle dans le camp des politiciens

Le monde échappera au pire si une erreur politique n'est pas commise, disent quatre économistes influents du Québec

ÉRIC DESROSIERS

L'économie mondiale devrait réussir à échapper au pire dans les prochains mois à condition toutefois que les gouvernements soient à la hauteur de la tâche, qui sera délicate, estiment des économistes influents du Québec.

«Le principal risque est de nature politique. S'il y a une récession mondiale en 2012, ce sera parce qu'une erreur politique a été commise, comme des politiques d'austérité fiscale trop fortes alors que l'économie est encore en transition ou le recours au protectionnisme», a observé hier Carlos Leitao, économiste en chef et stratège à la Banque Laurentienne, lors d'un déjeuner-causerie organisé par le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).

Cette opinion était partagée par les trois autres économistes invités à participer à l'événement. «Tout va dépendre des décisions politiques dans les

années à venir, a par exemple renchéri Denis Durand, associé principal au gestionnaire de portefeuille Jarislowsky Fraser. S'il y a de l'incertitude actuellement, c'est parce que, lorsque l'on regarde les trois dernières années en Europe ou aux États-Unis, on voit qu'il n'y en a pas eu, de décision politique de prise.»

Casse-tête

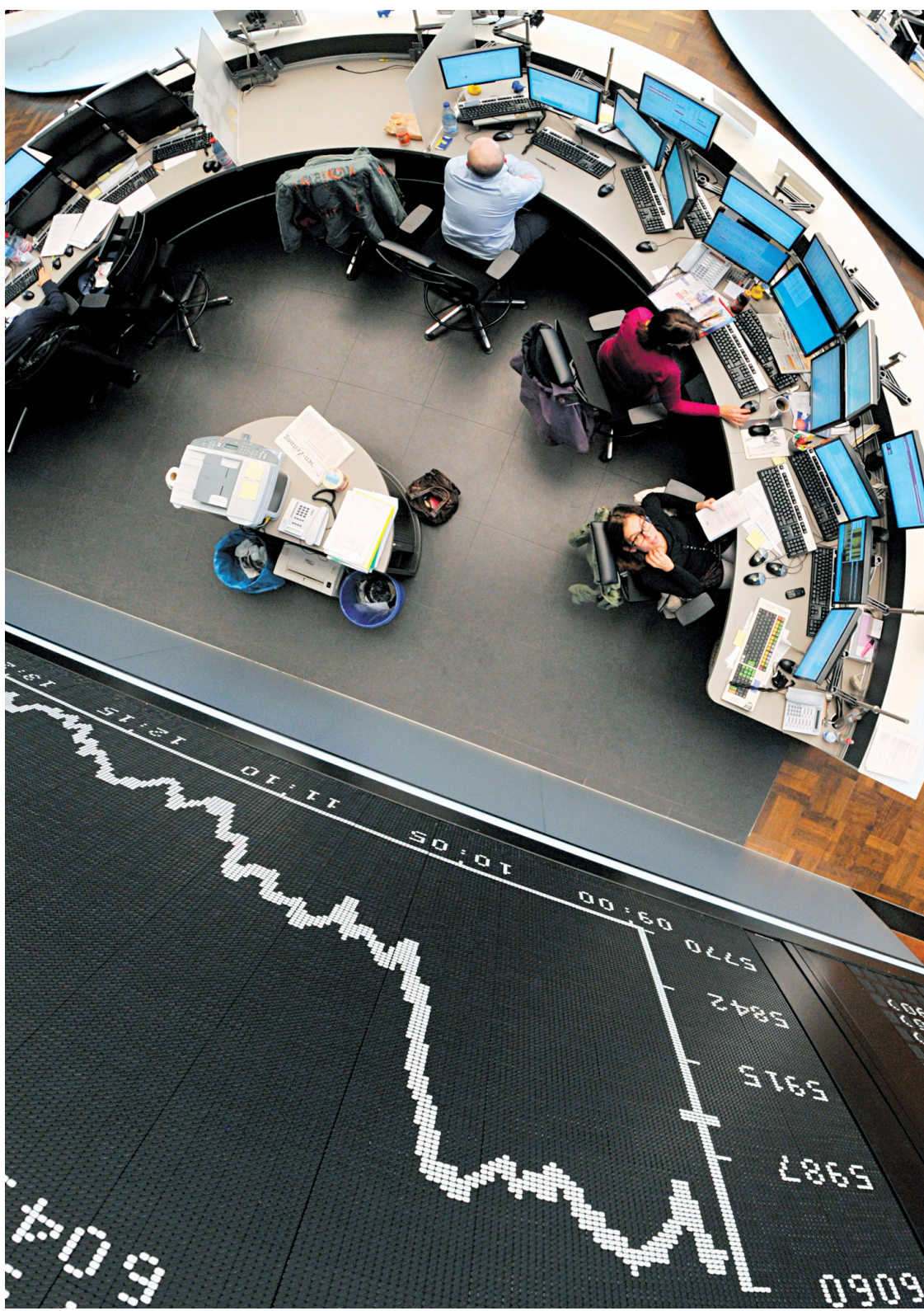
Admettons, quand même, que les gouvernements font face à des problèmes d'une profondeur et d'une complexité rares, a noté François Dupuis, vice-président et économiste en chef au Mouvement Desjardins. Outre les déficits publics, plusieurs sont notamment confrontés à un marché immobilier en déconfiture et un chômage endémique. La nouvelle directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a évoqué le spectre d'une décennie perdue, mais l'on devrait plutôt parler d'une dé-

cadence de rééquilibrage qui pourrait se poursuivre encore quatre ou cinq ans, voire plus. Entre-temps, la croissance économique mondiale restera molle. Elle pourrait même passer sous la barre des 3 %, ce qui en ferait techniquement une récession aux yeux du FMI.

Pour s'extraire de cette glu, il faudra que les puissances émergentes, comme la Chine, accélèrent leur conversion d'économies d'exportation vers des économies basées sur la consommation intérieure, a-t-il poursuivi. Dans les économies développées, il faudra peut-être aussi l'avènement d'innovations technologiques. Celles-ci pourraient bien venir bientôt en matière d'énergie ou d'environnement.

L'économiste et stratège en chef à la Banque Nationale, Stéphane Marion, ne cache pas son agacement lorsqu'il entend dire que l'Europe est

VOIR PAGE B 2: RÉCESSION



ARNE DEDERT AGENCE FRANCE-PRESSE

L'incertitude fait replonger les marchés

Les départs de Papandréou et de Berlusconi ne suffisent pas à rassurer les investisseurs

Francfort — La démission désormais officielle de Georges Papandréou en Grèce et celle, annoncée, de Silvio Berlusconi en Italie n'ont pas suffi, et tant s'en faut, à désamorcer la crise dans la zone euro, dont l'éclatement n'est plus un scénario de science fiction. Wall Street a terminé la séance d'hier en chute, paniquée, saisie par l'angoisse de voir l'Italie à son tour emportée par la crise de la dette.

Le Dow Jones a perdu 3,2 %, ou 389,24 points, à 11 780,94 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a lâché 3,7 % (46,82 points) à 1229,10 points.

D'abord ravis de voir le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, annoncer sa démission prochaine, les marchés ont très vite renoué hier avec le doute et le pessimisme, s'interrogeant sur la réalité du départ de Cavaliere et des mesures d'austérité annoncées. Vu des marchés et plus précisément de la banque suisse UBS, «trois options» s'offrent à Rome: un gouvernement de centre droit «qui paraît improbable», un gouvernement d'union nationale «qui aurait la faveur des marchés» et des élections générales, synonymes d'«inertie» et d'«incertitude». Or, c'est précisément cette incertitude qui a fait plonger les marchés hier.

Du coup, le taux à 10 ans des obligations italiennes a atteint un nouveau record absolu depuis la création de la zone euro, dépassant largement les 7 % en fin de matinée, un niveau jugé insoutenable pour les finances publiques italiennes. Les Bourses européennes ont fini la séance en forte baisse. En première ligne, Milan a clôturé sur une chute de 3,8 %, tandis que Paris et Francfort abandonnaient autour de 2,2 %.

VOIR PAGE B 3: MARCHÉS

Les investisseurs craignent la tenue d'élections en Italie

LES MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	222 082	12 156,22	-332,63	-2,7	Matériaux	87 534	397,82	-12,37	-3,0
S&P TX20	80 850	642,70	-19,57	-3,0	Immobilier	4 937	199,57	-3,78	-1,9
S&P TX60	120 755	690,85	-19,60	-2,8	Télécoms	3 382	99,31	-1,01	-1,0
S&P TX60 Cap.	120 755	763,94	-21,67	-2,8	Serv. collect.	4 215	223,76	-2,75	-1,2
Cons. de base	3 246	204,39	-2,19	-1,1	Métaux/minerais	21 523	1 087,17	-91,76	-7,8
Cons. discrét.	7 651	82,21	-1,81	-2,2					
Énergie	56 488	271,55	-11,56	-4,1					
Finance	22 312	165,90	-3,90	-2,3					
Aurifère	70 081	421,85	-7,96	-1,9					
Santé	757	54,34	-1,41	-2,5					
Tech. de l'info	4 702	26,93	-0,67	-2,4					
Industrie	15 327	105,78	-2,45	-2,3					

TSX CROISSANCE

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
TSX Venture	74 700	1 621,00	-48,67	-2,9

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a plongé de plus de 300 points, n'ayant pu résister à une nouvelle vague d'incertitude en provenance d'Europe. L'inquiétude était alimentée par les coûts d'emprunt de l'Italie, qui atteignent des sommets, et par l'échec des discussions pour la mise en place d'un nouveau gouvernement en Grèce.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-----------------	------------------

CONSUMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE

Allim. Couche-Tard	ATD.B	30,69	-0,08	-0,26	142	23,46	31,34
Astral Media	ACM.A	33,75	-0,01	-0,03	55	31,00	42,80
Canadian Tire	CTC.A	59,56	-0,61	-1,01	85	51,80	68,93
Cogeco	CCA	48,90	-0,54	-1,09	30	38,52	50,17
Corus	CJR.B	19,26	-0,09	-0,47	55	18,51	23,78
Jean Coutu	PJC.A	12,78	-0,24	-1,84	105	8,92	13,17
Loblaws	L	38,51	-0,34	-0,88	162	34,51	43,39
Magna	MG	33,94	-1,69	-4,74	1 046	31,91	61,65
Metro	MRU.A	48,47	-0,63	-1,28	818	42,11	50,54
Quebecor	QBR.B	33,25	-0,41	-1,22	22	26,52	39,62
Rona	RON	9,39	-0,17	-1,78	66	9,19	15,40
Saputo	SAP	40,41	-0,89	-2,15	150	35,80	49,05
Shaw	SJR.B	20,40	-0,09	-0,44	516	19,10	22,45
Shoppers Drug Mart	SC	42,48	-0,36	-0,84	1 132	36,67	43,04
Tim Hortons	THI	49,54	-0,55	-1,10	216	38,33	51,68
Transat A.T.	TRZ.B	6,97	-0,13	-1,83	16	5,56	19,97
Yellow Media	YLO	0,34	-0,02	-5,56	3 943	0,12	6,45

ÉNERGIE

 Cameco	CCO	19,73	-0,91	-4,41	2 673	17,61	44,28
 Canadian Natural	CNQ	36,97	-1,58	-4,10	4 761	27,25	50,50
 Canadian Oil Sands	COS	20,96	-1,31	-5,88	3 962	18,17	33,94
 Enbridge	ENB	35,01	-0,34	-0,96	1 015	27,04	35,62
 EnCana	ECA	20,49	-0,92	-4,30	2 607	18,71	34,25
 Enerplus	ERF	28,33	-0,60	-2,07	390	23,00	32,83
 Nexen	NXY	17,01	-0,77	-4,33	859	14,75	27,11
 Pengrowth Energy	PGF	10,21	-0,32	-3,04	947	8,48	13,96
 Pétrolière Impériale	IMO	41,96	-1,04	-2,42	1 240	34,15	54,00
 Suncor Energy	SU	31,44	-1,85	-5,56	5 838	23,97	47,27
 Talisman Energy	TLM	13,76	-0,89	-6,08	5 371	11,34	24,82
 TransCanada	TRP	40,58	-0,61	-1,48	1 215	35,49	44,10

FINANCIÈRES

 B. CIBC	CM	72,64	-1,03	-1,40	962	67,32	85,56
 B. de Montréal	BMO	57,34	-1,15	-1,97	2 201	55,02	63,94
 B. Laurentienne	LB	44,83	-1,07	-2,33	20	38,62	55,87
 B. Nationale	NA	68,98	-1,21	-1,72	369	63,80	81,98
 B. Royale	RY	45,13	-1,29	-2,78	4 519	44,38	61,53
 B. Scotia	BNS	51,33	-1,37	-2,60	1 882	49,01	61,28
 B. TD	TD	72,20	-1,60	-2,17	2 404	68,55	86,82
 Brookfield Asset	BAM.A	28,57	-0,61	-2,09	1 638	25,91	33,95
 Cominar Real	CUF.UN	22,19	-0,23	-1,03	34	20,00	23,00
 Corp. Fin. Power	PWF	25,99	-0,42	-1,59	357	23,75	31,98
 Fin. Manuvie	MFC	12,11	-0,66	-5,17	4 817	10,91	19,29
 Fin. Sun Life	SLF	21,50	-0,75	-3,37	1 804	21,50	34,39
 Great-West Lifeco	GWO	20,81	-0,39	-1,84	362	19,32	27,85
 Industrielle All.	IAG	26,91	-0,30	-1,10	586	26,31	42,02
 Power Corporation	POW	23,75	-0,68	-2,78	535	20,90	29,50
 TMX	X	44,65	0,00	0,00	141	33,51	45,69

INDUSTRIELLES

 Air Canada	AC.B	1,33	-0,03	-2,21	270	1,18	3,93
 Bombardier	BBD.B	4,19	-0,12	-2,78	8 010	3,42	7,29
 CAE	CAE	10,47	-0,02	-0,19	171	9,03	13,36
 Canadien Pacifique	CP	61,79	-0,96	-1,53	1 011	46,01	69,48
 Chemin de fer CNR	CNR	79,06	-1,56	-1,94	876	63,53	81,05
 SNC-Lavalin	SNC	50,83	-1,18	-2,27	192	38,51	63,23
 Transcontinental	TCLA	12,44	-0,26	-2,05	49	9,96	17,25
 TransForce	TFI	12,38	-0,51	-3,96	242	9,76	16,00

MATÉRIAUX

 Agrium	AGU	78,94	-2,32	-2,86	1 222	63,93	98,02
 Barrick Gold	ABX	52,24	-0,26	-0,50	10 402	42,06	55,99
 Goldcorp	G	52,85	-0,60	-1,12	3 320	38,99	55,93
 Kinross Gold	K	14,40	-0,34	-2,31	6 141	13,42	19,77
 Mines Agnico-Eagle	AEM	46,96	0,61	1,32	695	42,04	88,52
 Potash	POT	47,63	-1,99	-4,01	1 952	41,99	63,19
 Teck Resources	TCK.B	37,73	-2,52	-6,26	3 104	27,39	64,62

SERVICES PUBLICS

 Fortis	FTS	32,79	-0,95	-2,82	335	28,24	35,45
 TransAlta	TA	21,70	-0,23	-1,05	418	19,45	23,42

TECHNOLOGIE

 CGI	GIB.A	20,15	-0,40	-1,95	580	15,38	24,30
 Research In Motion	RIM	18,41	-0,59	-3,11	2 077	18,41	69,30

TÉLÉCOMMUNICATIONS

 BCE	BCE	39,49	-0,41	-1,03	831	32,64	39,97
 Bell Alliant	BA	27,57	-0,12	-0,43	105	25,21	29,19
 Rogers	RCL.B	37,70	-0,39	-1,02	1 637	33,29	39,13
 Telus	T	53,90	-0,72	-1,32	538	44,05	55,66

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

 iShares DEX	XBB	31,21	0,14	0,45	64	29,19	31,42
 iShares MSCI	XEM	22,89	-1,06	-4,43	37	20,10	27,43
 iShares MSCI EMU	EZU	28,46	-2,16	-7,05	333	25,57	42,22
 iShares S&P 500	XSP	14,07	-0,55	-3,76	490	12,31	15,77
 iShares S&P/TSX	XIC	19,18	-0,50	-2,54	114	17,10	22,61



INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC IQ30	1280,92	-25,21	-1,93
INDICE QUÉBEC IQ120	1339,97	-26,50	-1,94

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-----------------	------------------

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

 Barrick Gold	ABX	52,24	-0,26	-0,50	10 402	42,06	55,99
 Kinross Gold	K	14,40	-0,34	-2,31	6 141	13,42	19,77
 iShares S&P/TSX	XIU	17,36	-0,49	-2,75	5 961	15,61	20,71
 Suncor Energy	SU	31,44	-1,85	-5,56	5 838	23,97	47,27
 Talisman Energy	TLM	13,76	-0,89	-6,08	5 371	11,34	24,82
 Horizons BetaPro	HOD	5,95	0,12	2,06	5 345	4,92	10,02
 First Quantum	FM	19,76	-3,23	-14,05	4 852	12,60	29,60
 Fin. Manuvie	MFC	12,11	-0,66	-5,17	4 817	10,91	19,29
 Canadian Natural	CNQ	36,97	-1,58	-4,10	4 761	27,25	50,50
 B. Royale	RY	45,13	-1,29	-2,78	4 519	44,38	61,53

LES GAGNANTS EN %

 Horizons BetaPro	HVU	37,99	10,34	37,40	838	8,69	63,76
 Indigo Books &	IDG	9,12	2,39	35,51	256	6,39	15,86
 iPath S&P 500 VIX	VXX	49,50	8,32	20,20	154	19,08	62,87
 Horizons BetaPro	HUV	25,42	3,90	18,12	67	9,93	30,70
 Horizons BetaPro	HMD	6,26					

ÉCONOMIE



ARCHIVES REUTERS

Suncor investira 7,5 milliards au Canada, mais rien à Montréal

FRANÇOIS DESJARDINS

En dépit de ce que la raffinerie Suncor a laissé entendre en commission parlementaire au mois de février, la société pétrolière n'a pas l'intention de lancer un nouveau projet d'investissement à sa raffinerie montréalaise pour l'instant.

Selon le plan de dépenses en immobilisations dévoilé mardi, Suncor, un acteur capital dans les sables bitumineux, prévoit pour l'année 2012 une somme de 7,5 milliards, répartie à égalité de parts entre des «projets de croissance» et l'entretien de ses installations. Les activités de raffinage et de commercialisation recevront 600 millions, une somme dédiée presque exclusivement à l'entretien.

Un porte-parole de Suncor, Dany Laferrère (aucun lien de parenté avec le célèbre auteur), a dit que le programme de 2012 «ne va pas dans les détails [...], mais probablement que les prochains rapports trimestriels donneront plus de perspectives».

Invité à commenter l'absence d'investissements prévus à Montréal et les propos tenus en commission parlementaire, M. Laferrère a confirmé qu'«il n'y a pas de projets de croissance dans les cartes pour les raffineries dans la prochaine année», en ajoutant toutefois que «je ne peux pas parler au sujet de l'année suivante».

Suncor exploite la seule raffinerie montréalaise ayant survécu aux fermetures des 20 dernières années, soit celle qui appartenait à Petro-Canada jusqu'à ce que Suncor achète la compagnie pour 18 milliards en 2009. L'autre, celle de Shell, a cessé de produire en 2010 et le site a été converti en terminal de stockage de carburants qui arrivent par bateau.

Or au mois de février 2011, un haut dirigeant de Suncor, Bruno Franceur, a dit aux élus de l'As-

semblée nationale que la compagnie ne songe pas à fermer sa raffinerie et que son avenir passait forcément par des investissements. Il s'exprimait alors dans le cadre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, qui se penchait sur la fermeture de la raffinerie de Shell.

«On parle de projets de plus de 500 millions», a dit M. Franceur, qui est vice-président de la raffinerie de Montréal. Il n'a pas donné de détails. «Depuis 2004, on prépare notre avenir. On n'est pas assis à regarder le train passer, et d'ailleurs on travaille présentement sur notre plan 2012-2021. On n'est pas en mode fermeture. On est en mode investissement pour rendre la raffinerie plus concurrentielle.»

Le plan 2012 que Suncor a publié mardi indique que la compagnie prévoit 600 millions pour les secteurs «raffinage et commercialisation». De cette somme, 590 millions seront dédiés à l'entretien et 10 millions iront à des projets de croissance. Suncor compte quatre raffineries: Montréal, Sarnia (Ontario), Edmonton (Alberta) et Commerce City (Colorado).

Environ 60 % des investissements de «croissance» prévus en 2012 — environ 2,2 milliards des 3,6 milliards — seront effectués dans les sables bitumineux. Il y a aussi des projets dans l'est du Canada et dans la mer du Nord.

Présentement, la raffinerie montréalaise de Suncor reçoit son pétrole par l'entremise d'un pipeline qui arrive de Portland, dans l'État du Maine. Son président, Rick George, a déjà affirmé que la société aimerait idéalement que le pétrole coule de l'ouest vers l'est. Cela exigerait toutefois l'inversion du flot du pipeline entre Montréal et Sarnia, ce qui inquiète les milieux écologistes.

Le Devoir

Les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie

Le baril de pétrole à 120 \$ d'ici 2035

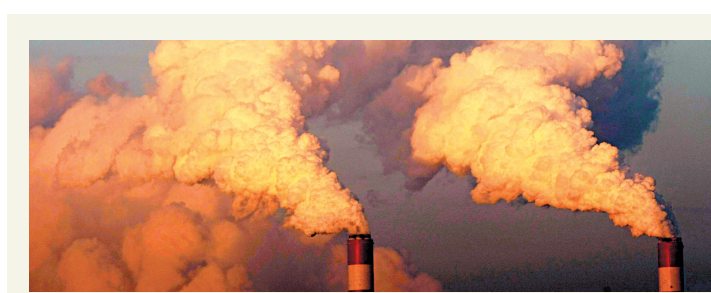
La croissance de la demande sera attribuable aux pays émergents

Paris — La demande mondiale de pétrole devrait continuer à croître, de 14 % d'ici à 2035, tirée par les pays émergents, et son prix grimper à 120 \$US le baril, malgré les incertitudes sur la croissance mondiale, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Dans son rapport annuel, l'Agence s'attend à ce que la demande de pétrole atteigne 99 millions de barils par jour (mbj) en 2035, soit 12 mbj de plus qu'en 2010. Mais un affaiblissement de la croissance mondiale à court terme aurait un effet «marginal» sur les tendances haussières de la consommation d'énergie à long terme, assure l'AIE.

La hausse de la consommation de pétrole provient majoritairement des pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui réunit les États les plus riches, et dont l'AIE est le bras énergétique. Cette demande est principalement due au développement des transports et des marchés automobiles dans les pays émergents, notamment asiatiques, où les ventes pourraient dépasser celles de l'OCDE d'ici à 2020, alors que les technologies alternatives comme les voitures électriques tardent à se généraliser.

Quant à la production de pétrole (y compris le non traditionnel et le gaz naturel liquéfié), elle atteindrait 96 mbj en 2035, avec une part croissante du pétrole non conventionnel ou du gaz liquéfié. La seule production de brut atteindrait 68 mbj, sans toucher son pic historique de 70 mbj enregistré en 2006.



Hausse des émissions de CO₂

L'AIE s'attend à une hausse de 20 % des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) d'ici à 2035, portant l'augmentation de la température de la planète sur une trajectoire de plus de 3,5 degrés Celsius. «La porte des deux degrés» de hausse de la température dans le monde, qui est l'objectif de la communauté internationale, «est fermée» si les gouvernements n'engagent pas de nouvelles actions d'ici à 2017, prévient l'AIE. Cette hausse de 20 % porterait les émissions à 36,5 gigatonnes en 2035, si bien que les émissions cumulées de CO₂ de 2010 à 2035 représenteront les trois quarts des émissions des 110 dernières années.

La consommation d'énergie (hydrocarbures, nucléaire, renouvelables) augmentera d'environ un tiers d'ici à 2035, tirée par les pays hors OCDE, qui représentent 90 % de cette demande — 30 % pour la seule Chine. L'Inde enregistre le taux de croissance le plus élevé, avec une demande en hausse de 3,1 %, tandis que la consommation n'augmente que de 0,2 % par an en moyenne aux États-Unis.

La part des énergies fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon)

reste dominante, mais elle décline dans la consommation mondiale d'énergie de 81 % en 2009 à 75 % en 2035, à cause de la hausse des prix et des efforts des gouvernements pour promouvoir d'autres sources d'énergie.

Les parts du pétrole et du charbon baisseraient à respectivement 27 % et 24 %, tandis que celle du gaz, en passe d'atteindre un âge d'or, comme l'AIE l'avait déjà annoncé l'an dernier, augmenterait à 23 %, s'approchant du charbon.

Les sources d'énergie renouvelables (hydraulique, éolien, solaire...) passeraient de 13 % à 18 % dans la consommation mondiale, tandis que le nucléaire passerait de 6 à 7 %, hors scénario spécifique, évaluant à 15 % la baisse des capacités de production nucléaire.

Dans ce contexte, l'AIE a relevé sa prévision du prix du baril, qui atteindrait 120 \$US en 2035, même si les prix restent volatils, contre 78 \$US en moyenne en 2010. Il y a un an, l'AIE prévoyait un baril à 113 \$US en 2035. Le baril pourrait même atteindre 150 \$US si, d'ici à 2015, les investissements annuels prévus dans les pays arabes, après les révolutions du printemps, baissent d'un tiers.

Agence France-Press

Nécessaire atome

Le monde ne pourra pas abandonner le nucléaire s'il veut à la fois satisfaire son appétit grandissant en énergie et préserver le climat, prévient l'AIE. L'organisation met en garde les pays comme l'Allemagne ou la Belgique qui, après la catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon en mars, envisagent ou ont décidé de réduire leur production d'électricité d'origine nucléaire.

MARCHÉS

SUITE DE LA PAGE B 1

La France, deuxième économie de la zone euro, a elle aussi été l'objet des attaques des marchés. L'écart entre le taux des emprunts de l'État français et celui de l'Allemagne, référence économique des marchés, n'a jamais été aussi important depuis plus de 20 ans.

Une contagion de la crise à l'Italie, troisième économie de la zone euro dont la dette atteint 1900 milliards d'euros (120 % du PIB), et a fortiori à la France, mettrait à genoux l'ensemble de la zone euro, où le Fonds d'aide, le FESF, est encore très loin de pouvoir faire face à une telle hypothèse.

Les difficultés de l'Italie annoncent une «nouvelle phase, encore plus dangereuse de la crise de la dette en Europe», a déclaré hier Mohamed el-Erian, directeur général de PIMCO, premier gestionnaire mondial de fonds obligataires. La Banque centrale européenne (BCE) peut agir pour casser une spirale infernale, mais ne peut être efficace que si ses actions sont soutenues par une série d'autres mesures.

PIMCO est le seul investisseur américain figurant dans la liste des 10 premiers détenteurs de titres de dette souveraine italiens, selon des données publiquement disponibles. Avec une exposition de 4,8 milliards de dollars, le gestionnaire représente à lui seul du portefeuille cumulé des investisseurs institutionnels américains.

Pour sa part Carlos Costa, membre du conseil des gouverneurs de la BCE, a déclaré que l'Europe vit un moment «très

grave» et des réponses urgentes de la part des responsables politiques sont nécessaires pour faire en sorte que la région puisse surmonter la crise de la dette qui la plombe depuis près de deux ans. Carlos Costa, également à la tête de la Banque du Portugal, a ajouté que la BCE avait atteint les limites «de sa capacité d'intervention» pour endiguer la crise de la dette.

Dans ce climat de forte incertitude, certains n'hésitent plus à envisager publiquement l'éclatement de la zone euro. Les exportateurs allemands «peuvent vivre sans l'euro», a ainsi déclaré hier le président de leur fédération, le BGA, Anton Börner, s'inscrivant en faux contre les discours politiques qui présentent la monnaie unique comme une nécessité vitale pour l'économie du pays. «Y a-t-il une vie pour l'Allemagne après l'euro? Oui, il y en a une», a encore affirmé M. Börner.

Prenant le contre-pied de cette déclaration, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a déclaré hier soir à Berlin qu'à terme, «tous les pays de l'Union européenne devraient avoir l'euro comme monnaie». La monnaie unique est «le cœur de l'UE», a dit M. Barroso, «appartenir à l'euro ou s'employer à y appartenir devrait définir l'UE».

Une fois passée la crise actuelle, «notre objectif ne doit pas être de restaurer le statu quo ante, mais d'avancer vers quelque chose de nouveau, et de meilleur», a-t-il encore ajouté, «[...] une union de stabilité mais aussi de solidarité».

Agence France-Press et Reuters

Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal

RioTinto Alcan
MIDIS CHAUDS RIO TINTO ALCAN

ACCROÎTRE LA PROSPÉRITÉ, ENRICHIR LA COLLECTIVITÉ
MCGILL ET LE QUÉBEC : 190 ANS D'HISTOIRE

Vendredi 25 novembre
de midi à 14 h

HEATHER MUNROE-BLUM
Principale et vice-chancelière
Université McGill

Présenté par : astral
En collaboration avec : ABBONNÉES DU MONTRÉAL, The Gazette

INSCRIPTION : 514 871-4001 www.ccmq.ca/hMunroe-Blum

CRÉATEURS D'AFFAIRES

Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal

À LA UNE
RBC

MARK J. CARNEY
Gouverneur
Banque du Canada

DR PHILIPPE COUILLARD
Conseiller stratégique
SECOR

FRANÇOIS LEGAULT
Chef, Coalition pour l'avenir
du Québec

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE
ET LA CONDUITE DE LA
POLITIQUE MONÉTAIRE

MERCREDI 23 NOVEMBRE
de midi à 14 h

INSCRIPTION :
www.ccmq.ca/mjCarney
514 871-4001

RÉFLEXION SUR LE SYSTÈME
DE SANTÉ CANADIEN :
PERFORMANCE, INNOVATION
ET PERSPECTIVES D'AVENIR

JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE
de midi à 14 h

INSCRIPTION :
www.ccmq.ca/pCouillard
514 871-4001

AGIR POUR L'AVENIR

MARDI 6 DÉCEMBRE
de midi à 14 h

INSCRIPTION :
www.ccmq.ca/flLegault
514 871-4001

Présentés par : SM¹
En collaboration avec : Ivanhoe Cambridge

CRÉATEURS D'AFFAIRES

ÉCONOMIE

Résultats trimestriels

Péladeau est satisfait, malgré une baisse des profits

LIA LÉVESQUE

Le groupe Quebecor estime avoir connu un «*excellent trimestre*» grâce à l'accroissement de sa clientèle, particulièrement dans les télécommunications, bien que son bénéfice d'exploitation pour ce troisième trimestre soit en baisse.

Pour le trimestre qui a pris fin le 30 septembre dernier, le bénéfice d'exploitation atteint 319,7 millions, en baisse de 12,3 millions ou 3,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a atteint 26,1 millions, ou 41 ¢ par action, comparativement à 83 millions, ou 1,29 \$ par action, au troisième trimestre de 2010. La direction de Quebecor attribue cette baisse de 56,9 millions aux investissements nécessaires pour ses nouveaux services, de même qu'à des dépréciations totalisant 48,4 millions.

Par ailleurs, les revenus ont franchi le cap du milliard de dollars, atteignant 1,01 milliard, comparativement à 969,9 millions un an auparavant.

Au cours d'une conférence téléphonique avec les analystes, le président et chef de la direction de Quebecor, Pierre Karl Péladeau, ainsi que le

président et chef de la direction de Vidéotron, Robert Dépatie, se sont montrés très satisfaits des résultats. «*Il s'agit d'un excellent trimestre pour Quebecor en termes de croissance de clientèle et de développement de nouveaux produits et d'occasions d'affaires*», a commenté M. Péladeau.

A titre d'exemple, l'entreprise a ajouté 47 500 lignes à son service de téléphonie mobile. Il s'agit de «*la plus forte croissance trimestrielle depuis le lancement du service*», a souligné M. Péladeau. De même, Quebecor a connu une augmentation nette de 43 500 clients à ses services de télédistribution. Aussi, l'entreprise a enregistré une croissance de 37 800 clients en téléphonie par câble et une hausse de 39 000 clients à son service d'accès à Internet. Il s'agit dans ce dernier cas de «*la plus forte croissance des trois dernières années*», soutient Quebecor dans un communiqué.

De façon globale, Vidéotron a connu «*sa meilleure croissance trimestrielle de clientèle depuis son acquisition par Quebecor Media en 2000*», a indiqué la direction de Quebecor.

Des augmentations de tarifs ont été annoncées aux consommateurs, en vigueur le 1^{er} janvier pro-

chain, mais M. Dépatie estime que ces augmentations seront facilement acceptées.

M. Dépatie a précisé, sans donner de laps de temps, qu'environ 5 % de ses clients au service de téléphonie fixe ont abandonné ce service pour le sans fil. Il a pris soin d'ajouter que l'entreprise avait «*gagné des parts de marché de Bell*» dans le service de téléphonie fixe, ce qui aurait équilibré les choses.

Par ailleurs, au cours de ce troisième trimestre, Réseau Quebecor Média a lancé Le Sac Plus, pour distribuer ses journaux régionaux et des circulaires et dépliants promotionnels. Une entente a également été conclue avec le Groupe Jean Coutu pour distribuer ses circulaires.

Quebecor a également lancé récemment sa chaîne TVA Sports. Les résultats de sa filiale Groupe TVA ont d'ailleurs été affectés par le coût de lancement de nouvelles chaînes.

L'entreprise affirme continuer d'investir dans ses médias d'information «*en dépit d'un contexte économique défavorable touchant en particulier les revenus publicitaires dans les médias imprimés*».

La Presse canadienne

EN BREF

Le bénéfice de WestJet recule

Calgary — Le bénéfice du transporteur aérien WestJet a fondu de 10 % au troisième trimestre quand le coût élevé du carburant est venu gruger une hausse de 13 % des revenus. L'entreprise a affiché un bénéfice de 39,3 millions, ou 28 ¢ par action, contre 43,8 millions ou 30 ¢ par action l'an dernier. Ses revenus ont atteint 775,3 millions après s'être chiffrés à 684,1 millions au troisième trimestre de 2010. Le président et chef de la direction du transporteur, Greg Saretsky, a indiqué par voie de communiqué que WestJet semble pour l'instant épargné par la volatilité de l'économie mondiale et par la nervosité des consommateurs. Il estime que la demande pour les voyages aériens demeurera «*robuste*».

— La Presse canadienne

Rona affiche un bénéfice record de 50 millions

Boucherville — Rona a engrangé un bénéfice sans précédent de 50 millions au troisième trimestre, contre 48 millions l'an dernier. Cela correspond à un bénéfice de 46 ¢ par action, le même montant que l'an dernier. Ses revenus étaient en hausse de 27,9 millions, à 1,3 milliard. Rona rapporte un recul de 5,1 % des ventes de ses magasins comparables, en raison de consommateurs plus soucieux de leurs dépenses et d'une baisse des mises en chantier résidentielles. — La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Le Sud-Ouest
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À TOUTES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT À ÊTRE INTITULÉ : «*RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT SUD-OUEST (01-280) ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT SUR LES CLÔTURES (R.R.V.M. C. C-5) SUR LE TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST*»

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, suite à l'adoption par résolution du projet de règlement ci-dessus mentionné lors de sa séance tenue le 1^{er} novembre 2011, le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest tiendra une assemblée publique de consultation, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le 30 novembre 2011 à 18 h 30 à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage.

L'objet du présent projet de règlement vise à modifier différentes dispositions du Règlement d'urbanisme (01-280) afin de préciser certaines dispositions, de mieux cibler nos exigences et d'intégrer des normes qui répondent aux nouvelles préoccupations et aux besoins contemporains. Les modifications portent principalement sur les clôtures, les stationnements, les usages, le verdissement, l'apparence extérieure d'un bâtiment et l'aménagement des cours. Certaines limites de zones sont revus afin de modifier le taux d'implantation maximal et les usages dans des secteurs particuliers. Finalement, il assure la concordance au Schéma d'aménagement en ce qui concerne la protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ainsi que des dispositions non susceptibles d'approbation référendaire. Il contient des dispositions s'appliquant dans des zones particulières ainsi que des dispositions s'appliquant sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest. Ces dispositions sont résumées ci-dessous :

Dispositions susceptibles d'approbation référendaire et s'appliquant dans des zones particulières. Ces dispositions sont contenues aux articles 2, 7, 16 à 19, 32 à 36 et 47, et elles visent à :

Article 2 : Ajouter un article précisant qu'aucune construction ne doit dépasser la hauteur maximale prescrite dans les secteurs de surhauteur. Cet article vise toutes les zones où des constructions en surhauteur sont autorisées.

Article 7 : Préciser une disposition générale relative à une construction dans les secteurs de surhauteur. Cet article vise toutes les zones où des constructions en surhauteur sont autorisées.

Article 16 : Préciser une des conditions autorisant l'aménagement d'un logement au sous-sol. Cet article vise toutes les zones où la catégorie d'usage principale habitation est autorisée.

Article 17 : Modifier les dispositions relatives à la continuité commerciale sur une partie des bâtiments adjacents à la rue du Centre afin d'uniformiser ces dispositions qui sont applicables dans d'autres secteurs de l'arrondissement du Sud-Ouest. Cet article vise les zones 0389, 0418, 0426 et 0429.

Articles 18 et 19 : Ajouter les usages galerie d'art et salle d'exposition dans les secteurs où la catégorie d'usages I.2 ou I.4A est autorisée. Cet article vise toutes les zones où les catégories d'usages I.2 et I.4A sont autorisées.

Article 32 : Réduire le nombre minimal d'unités de stationnement exigé de 50 % pour un usage autre que ceux de la famille habitation lorsqu'un terrain est situé à 500 m ou moins d'un accès au métro. Cet article vise toutes les zones situées, en tout ou en partie, à 500 m ou moins d'un accès au métro.

Article 33 : Réduire le nombre minimal d'unités de stationnement exigé de 25 % pour un usage de la famille habitation lorsqu'un terrain est situé à 200 m ou moins d'un accès au métro. Cet article vise toutes les zones situées, en tout ou en partie, à 200 m ou moins d'un accès au métro.

Article 34 : Modifier une disposition sur l'aménagement d'une aire de stationnement afin d'exiger, pour un bâtiment comportant 12 logements et plus, que les unités de stationnement de cet usage soient aménagées à l'intérieur d'un bâtiment. Cet article vise toutes les zones où la catégorie d'usages H, H5, H6 ou H7 est autorisée.

Article 35 (580.1) : Ajouter une disposition exigeant que toutes aires de stationnement comportant plus de 4 unités soient aménagées à l'intérieur d'un bâtiment lorsque le terrain est situé à 500 m ou moins d'un accès au métro. Cet article vise toutes les zones situées, en tout ou en partie, à 500 m ou moins d'un accès au métro.

Article 36 : Ajouter une disposition exigeant que toutes unités de stationnement soient aménagées à l'intérieur d'un bâtiment dans une partie du secteur communément appelé Griffintown. Cet article vise les zones 0368, 0390, 0402, 0409, 0415, 0430, 0536, 0543, 0437, 0449, 0453, 0454, 0544, 0457.

Article 47 : Diminuer à 50 % le taux d'implantation maximal autorisé sur certains terrains situés sur le côté ouest de la rue Hamilton entre les rues Jacques-Hertel et Allard pour les zones 0039, 0051 et 0052. Pour ce faire, les zones 0566, 0567, 0568, 0569 et 0570 sont créées et les limites des zones 0051, 0052 et 0039 sont modifiées.

— Supprimer la zone 0337 et modifier les limites de la zone 0325 afin que seules les catégories d'usages H.4-6 soient autorisées entre les rues Fauteux, Charlevoix, Duvernay et Vinet. Cet article vise les zones 0325 et 0337.

Dispositions susceptibles d'approbation référendaire et s'appliquant sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement. Ces dispositions sont contenues aux articles 4, 5, 23, 29, 30, 31, 35, 37 à 40, 42 à 44 et 46, et elles visent à :

Articles 4 et 5 : Préciser certaines dispositions générales relatives aux dépassements autorisés au toit.

Article 23 : Ajouter une disposition permettant à une garderie, une école préscolaire, une école primaire ou une école secondaire d'aménager un équipement récréatif dans une cour avant, sous certaines conditions.

Articles 29 et 30 : Déplacer un article relativement au revêtement d'une aire de chargement afin qu'elle soit dans la section du règlement appropriée.

Article 31 : Réduire le nombre maximal d'unités de stationnement autorisé pour un bâtiment comportant trois logements et moins. Éclaircir la méthode de calcul pour déterminer le nombre maximal et minimal prescrit. Cet article vise toutes les zones où une catégorie de la famille habitation est autorisée.

Article 35 (580.2 et 580.3) : Ajouter des dispositions relatives à l'aménagement d'un stationnement extérieur afin d'en limiter la surface.

Articles 37, 38, 39, 40 et 44 : Modifier les dispositions relatives à l'aménagement paysager d'une aire de stationnement extérieure.

Article 42 : Modifier une disposition relative à l'aménagement d'une aire de stationnement extérieure afin que certaines normes de verdissement s'appliquent à toutes aires de stationnement de plus de 500 m².

Article 43 : Modifier une disposition relative à l'aménagement d'une aire de stationnement extérieure afin que certaines normes d'aménagement s'appliquent à toutes aires de stationnement de plus de 1 000 m².

Article 46 : Corriger une unité métrique afin que l'on réfère à une surface.

Dispositions qui ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire et s'appliquant sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement. Ces dispositions sont contenues aux articles 1, 3, 6, 8 à 15, 20, 21, 22, 24 à 28, 41, 45, 47, 48, 49, et elles visent à :

Article 1 : Ajouter et modifier quelques définitions.

Articles 3 et 6 : Préciser des dispositions relatives aux dépassements autorisés au toit afin de référer au plan de l'annexe A intitulé «*limite de hauteur*».

Articles 8 et 10 : Modifier l'intitulé d'une sous-section et d'une section touchant à l'apparence d'un bâtiment.

Articles 9 et 11 : Préciser la portée d'un article touchant l'apparence d'un bâtiment.

Article 12 : Modifier une disposition relative à l'apparence d'un bâtiment pour permettre à un bâtiment, dans certains cas et dans certaines zones, d'être recouvert d'un parement d'une couleur différente à celle d'origine, sous certaines conditions.

Article 13 : Modifier l'intitulé du chapitre portant sur la protection de la rive, du littoral, des plaines inondables et des zones de forte pente.

Article 14 : Remplacer les dispositions relatives à la protection de la rive et du littoral afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal.

Article 15 : Ajouter des dispositions relatives à la protection des plaines inondables afin d'assurer la concordance au Schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal.

Articles 20 et 21 : Modifier des dispositions sur l'aménagement des cours afin d'augmenter l'exigence de verdissement d'un terrain de 10 % à 20 % selon les modes de calcul déjà en vigueur et pour les zones déjà visées par ces normes.

Article 22 : Modifier une disposition sur l'aménagement des cours afin qu'un plan d'eau ou un pavé alvéolé puisse faire partie du calcul de la surface végétale minimale exigée.

Article 24 : Modifier une disposition sur l'abattage d'arbres afin que la mesure du diamètre d'un arbre soit prise à 1,3 m du sol.

Articles 25 et 26 : Modifier les dispositions sur la plantation d'arbres.

Article 27 : Modifier l'intitulé d'une section touchant aux mesures de protection pour les arbres lors de travaux.

Article 28 : Ajouter des dispositions sur les clôtures.

Article 41 : Modifier l'intitulé d'une sous-section touchant l'aménagement d'une aire de stationnement.

Article 45 : Ajouter une nouvelle sous-section au chapitre touchant à l'aménagement d'une aire de stationnement.

Article 47 : Modifier les limites de zones afin que seule la catégorie d'usages E.5(1) soit autorisée sur l'ensemble du lot 1 184 899 afin d'assurer la concordance au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Pour ce faire, les limites des zones 0119 et 0063 sont modifiées. Cet article vise les zones 0119 et 0063.

Article 48 : Ajouter une annexe sur les lignes de crue pour différentes recurrences afin de déterminer les terrains localisés dans une plaine inondable ou pour déterminer la ligne des hautes eaux.

Article 49 : Abroger le Règlement sur les clôtures (R.R.V.M. c. C-5) sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Le projet de règlement ainsi que les illustrations des zones visées sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement du Sud-Ouest, situé au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

DONNÉ à Montréal, ce 10 novembre 2011.

Caroline Fiset, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Informations : 514 872-1950

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

ERRATUM

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public paru le 29 octobre dernier concernant une demande de dérogations mineures pour un bâtiment résidentiel projeté sur les lots 4640 335 et 4640 336 bordés par les rues Saint-André, de la Commune, Amherst et de la Porte-de-Québec. La demande ne déroge pas à l'article 13 mais bien aux articles 6, 7, 12, 17 et 18 du Règlement concernant la construction de bâtiments sur les emplacements délimités par les rues Notre-Dame, Saint-Hubert, de la Commune et Amherst (01-100) [dossier 1114400080].

Montréal, le 10 novembre 2011

M^{re} Domenico Zambito
Secrétaire de l'arrondissement de Ville-Marie

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 11 h à la date ci-dessous, au comptoir Accès Ville-Marie situé au 800, boulevard De Maisonneuve Est, 17^e étage, Montréal H2L 4L8, pour :

Appel d'offres : VMP-11-024 Entretien du parc de la Cité-du-Havre 2012-2014

Date d'ouverture : 25 novembre 2011

Dépôt de garantie : Cautionnement de 10 %.

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 10 novembre 2011 par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site internet www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Renseignements : M. Michel Gagné, directeur des Travaux publics, au 514 872-0100

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés à cette fin par l'arrondissement de Ville-Marie et placée dans les enveloppes cachetées portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

L'arrondissement de Ville-Marie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 10 novembre 2011

Le secrétaire de l'arrondissement de Ville-Marie
M^{re} Domenico Zambito

Appel d'offres

Montréal-Nord
Montréal

CONTRAT NO 860 – AMÉNAGEMENT DE LA PLACE PUBLIQUE – BOULEVARD ROLLAND ET DE LA MAISON CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription : «*SOUSSION – AMÉNAGEMENT DE LA PLACE PUBLIQUE – BOULEVARD ROLLAND ET DE LA MAISON CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE – CONTRAT NO 860*» et adressées à la secrétaire de l'arrondissement de Montréal-Nord, Me Marie Marthe Papineau, 4243, rue de Charlevoix, Montréal-Nord, H1H 3P5, seront reçues jusqu'à onze heures (11 h), mardi 29 novembre 2011.

Lesdites soumissions seront ouvertes publiquement mardi 29 novembre 2011, à onze heures cinq (11 h 5), à la salle du conseil d'arrondissement, au 4243, rue de Charlevoix, en présence des soumissionnaires désireux d'y assister.

Les plans, les devis et les documents contractuels seront disponibles sur le site internet www.seao.ca à compter de jeudi 10 novembre 2011.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission au montant de 10 % de la valeur totale de la soumission et de lettres garantissant l'émission d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement pour gages, matériaux et services.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

M^{re} Marie-Marthe Papineau, avocate,
Secrétaire d'arrondissement

Montréal-Nord,
Ce 10 novembre 2011

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) CAUSE: 500-61-288737-100. PERCEPTEUR DES AMENDES DE MONTRÉAL. Partie demanderesse YVES BRUNET. Partie défenderesse AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de YVES BRUNET seront vendus par huissier le 22 novembre 2011 à 10:00 heures au: 335 Chemin Bord-Du-Lac # 304, Dorval, conformément audit bref. Biens à vendre: véhicule Honda Civic 2 portes, transmission manuel, couleur taupe. Conditions: argent comptant ou chèque visé. MARIO MATTEAU, H.J. District de Montréal, MARIO MATTEAU, Huissier de justice, Permis # 477, Foisylabroque, Huissiers de Justice, SENC, 356, 90e Avenue LASALLE, QC, CA, H8R 2Z1. Tél.: (514) 368-8219 Fax: (514) 368-2486.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) No 540-02-024290-117 ET ETA-3211-11 L'AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC Partie demanderesse ARNAUD SOLUTIONS INC. Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 22/11/2011 à 10:00 AU 1230, LAFONTAINE #450 L'AVL seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ARNAUD SOLUTIONS INC. saisis en cette cause, soit: FORD F-350, FORD F-150, TRAILER ARTISANAL, PORTABLE, LOT DE TONDEUSES, ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. JESSICA MERCIER HUISSIER DE L'ETUDE PHILIPPE & ASSOCIES HUISSIERS DE JUSTICE 165, DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) CAUSE: 500-22-186133-115 COUR DU QUÉBEC - CHAMBRE CIVILE COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse c. LES HABITATIONS MAXSTEVAN INC., Partie défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.) PAR ORDRE DU TRIBUNAL: [1] Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec/chambre civile du district de Montréal une Requête introductive d'instance. Une copie de cette Requête introductive d'instance, de l'avis à la partie défenderesse et les pièces P-1 à P-5 ont été laissées à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame E. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

[2] A défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

[3] Soyez aussi avisée que la Requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 23 décembre 2011 à 9:00 heures en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 04 nov. 2011 (s) Annie Ouellette ANNIE OUELLETTE Greffière adjointe J.O. 9309

AVIS est par les présentes donné que, à la suite du décès de Monsieur Jean Rioux, son vivant résidant au 1800, rue Bercy, appartement 1107 à Montréal, Québec, survenu le 10 mai 2011, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Ginette ALLARD, le 3 novembre 2011, devant Me Mélanie BLAIS, notaire, lequel inventaire peut être consulté à son étude au 1681, rue Rachel Est, bureau 26, Montréal, Québec, H2J 2K7.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE Dans l'affaire de la faillite de : 9117-5752 QUÉBEC INC., une corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 8655, rue Sherbrooke Montréal (Québec) H1L 1B8.

AVIS est par les présentes donné que la déitrice a fait cession de ses biens le 3 novembre 2011 et que la première assemblée de créanciers sera tenue le 23 novembre 2011 à 11h00, au bureau du syndic, 4333, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 420, Montréal (Québec), MONTREAL.

ce 3^e jour de novembre 2011. DAVID A. DRUKER, B.Comm Responsable de l'actif DRUKER & ASSOCIÉS INC. 4333, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 420, Montréal (Qc) H3Z 1P9 Tél. : (514) 935-8501 www.druker.ca

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, CAUSE NO : 500-05-081469-114 COUR DU QUÉBEC BANQUE TORONTO DOMINION Créancière c. HIBA HACHOUCHE Débiteur

ASSIGNATION AVIS est donné à HIBA HACHOUCHE par publication dans le journal LE DEVOIR, qu'un PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE 2757 DU CODE CIVIL DU QUÉBEC, AFFIDAVIT AVIS DE RETRAIT D'AUTORISATION DE PERCEPTION DES LOYERS (Article 2745 C.c.Q.) et AFFIDAVIT ont été déposés et basés à son attention, au greffe de la cour du Québec du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec.

Soyez avisé que vous-même ou un tiers avez 90 jours de l'inscription du présent PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE 2757 DU CODE CIVIL DU QUÉBEC, AFFIDAVIT AVIS DE RETRAIT D'AUTORISATION DE PERCEPTION DES LOYERS (Article 2745 C.c.Q.) au Bureau de la publicité des droits de la transcription foncière de Chamblay pour remédier aux défauts.

Montréal, le 7 novembre 2011 ANNIE OUELLETTE GREFFIERE ADJOINT

AVIS LEGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344
Fax: 514-985-3340

Sur Internet : [www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics-et-annonces/appels-d-offres](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics-et-annonces/avis-publics-et-annonces/appels-d-offres)
Courriel : avisdev@ledevoir.com

LE MONDE

Les étudiants protestent à Londres et à Santiago

Londres et Valparaíso — Les étudiants sont à nouveau descendus dans la rue hier à Londres, sous haute surveillance policière, pour protester contre la hausse des frais universitaires, sans atteindre le niveau de mobilisation lors de manifestations, émaillées de violences, il y a un an.

Le cortège s'est ébranlé à la mi-journée du centre de la capitale, en scandant «*Pas de coupes dans l'éducation*», encadré par la police montée et de nombreux policiers à pied, bien décidés à ne pas se laisser déborder comme lors des émeutes de cet été dans plusieurs grandes villes.

«*Le gouvernement pense qu'il est normal de mettre sur les épaules de mes trois enfants une dette de 150 000 livres pour les six prochaines années. Je suis ici pour lui dire qu'il peut aller se faire voir*», expliquait Paul Wynter, 49 ans, un père de famille. Selon l'un des leaders du rassemblement, Michael Chessum, le défilé a réuni «plus de 10 000 personnes». La police ne contestait pas ce chiffre en fin de journée, après avoir dénombré 2000 personnes au début de la manifestation, soit bien moins que les 4000 policiers déployés.

Les forces de l'ordre, qui ont procédé à une vingtaine d'arrestations, ont aussi distribué aux étudiants un petit manuel de douze pages pour les aider «à manifester dans le calme». Malgré des moments de tension, des jets de projectiles en direction des forces de l'ordre et de brusques échappées de petits groupes masqués,



SUZANNE PLUNKETT REUTERS

Un des protestataires portait un masque à l'image du vice-premier-ministre, Nick Clegg.

la manifestation a réussi à atteindre son point de dispersion sans incident sérieux.

En dépit des chiffres avancés par les organisateurs, le défilé n'a pas fait le plein par rapport à décembre dernier, quand 50 000 personnes avaient manifesté au moment du vote de la loi sur l'augmentation des droits universitaires. Les étudiants protestent contre la hausse à partir de 2012 des frais d'inscription, actuellement de 3300 livres (près de 5380 \$CAN). Ces frais vont au moins doubler dans les deux tiers des universités anglaises, atteignant

9000 livres (14 660 \$CAN) dans un tiers d'entre elles.

Au Chili, plusieurs milliers d'étudiants ont manifesté hier près du Parlement à Valparaíso pour exiger une réforme de l'éducation, une marche ponctuée de heurts avec la police, tandis que des leaders étudiants étaient reçus par les députés. Les manifestants, 30 000 selon leur estimation, 6000 selon la police, ont paralysé la ville côtière, siège du Congrès bicaméral, au moment où s'y débattait le budget 2012 de l'Éducation. Les principaux diri-

geants du mouvement étudiant mobilisé depuis mai ont été reçus en commissions à la Chambre des députés et au Sénat, où ils ont souligné le fossé existant entre leurs attentes et les propositions budgétaires.

«*Nous avons clairement dit que l'Etat doit assumer un rôle nouveau dans l'enseignement public, doit se charger de réguler le système privé, or rien de ce qui se prépare dans le budget ne va dans cette direction*», a déclaré Camila Vallejo.

Agence France-Presse

Scrutins locaux aux États-Unis

Les démocrates accumulent les victoires

Washington — À un an de l'élection présidentielle américaine, le Parti démocrate jouait hier de bon augure sa victoire la veille dans l'Ohio, où un texte présenté par les républicains pour limiter les pouvoirs syndicaux dans la fonction publique a été repoussé par 60 % des voix.

Plusieurs scrutins majeurs étaient organisés mardi aux États-Unis, les derniers avant la présidentielle de 2012. Outre le vote dans l'Ohio, les électeurs du Mississippi étaient appelés à se prononcer indirectement sur le droit à l'avortement.

Le Kentucky et le Mississippi ont élu en outre leur gouverneur et des municipales ont eu lieu dans huit des 25 plus grandes agglomérations du pays, dont Houston, Philadelphie, San Francisco et Phoenix.

L'Ohio, «*swing state*» (État-clé) où Barack Obama l'a emporté en 2008, a rejeté un texte qui aurait limité la marge de manœuvre des syndicats de la fonction publique, notamment dans les négociations salariales.

Le projet, pierre angulaire du programme de John Kasich, le gouverneur républicain, avait été adopté au printemps par le Sénat de l'État mais ses détracteurs, qui ont réuni 1,3 million de signatures, ont obtenu qu'il fasse l'objet d'un référendum.

«*La justice l'a emporté*», s'est réjoui le vice-président Joe Biden. En soutenant les enseignants, les pompiers et les policiers, l'Ohio a envoyé un messa-

ge clair et net qui sera entendu dans tout le pays. On ne piétinera plus la classe moyenne.»

Les républicains de l'Ohio peuvent se consoler car ils ont réussi à faire adopter un texte qui prend le contre-pied du grand rêve de Barack Obama - que tous les Américains disposent d'une couverture médicale.

Pour la plupart des analystes, les démocrates peuvent cependant se réjouir des résultats des différents votes.

Dans le Mississippi, les électeurs ont rejeté un amendement qui s'en prenait au droit à l'avortement. Il s'agissait d'inscrire ou non dans la constitution de l'État le Personhood Amendment, selon lequel la vie commence dès la conception.

Si le «oui» l'avait emporté, le Mississippi aurait été le premier État américain à considérer un ovocyte fécondé comme un être humain à part entière, ce qui aurait interdit l'avortement, ainsi que certaines méthodes de contraception et de procréation médicalement assistée.

Dans le Kentucky, le gouverneur démocrate Steve Beshear a été facilement réélu; dans le Mississippi c'est le républicain Phil Bryant qui l'a emporté.

Des sénatoriales se déroulaient par ailleurs dans l'Iowa et en Virginie, autre État-clé remporté en 2008 par l'actuel président. Dans les deux cas, les républicains pourraient obtenir la majorité.

Reuters

REPÈRES

Cavaliere seul

La crise de l'euro a ceci de particulier qu'un nouveau foyer s'embrace dès qu'on croit en avoir fini avec elle. Ces dernières semaines, ce sont deux des grands piliers de la civilisation européenne qui ont été ébranlés: Athènes et Rome. Les chefs de gouvernement de Grèce et d'Italie, respectivement de gauche et de droite, y ont laissé leur peau politique.

Silvio Berlusconi se trouvait depuis longtemps à deux doigts d'une retraite moins qu'honorable. Ses adversaires et même bon nombre de ses alliés l'ont prié à de nombreuses reprises de quitter la scène, ce qu'il avait toujours refusé de faire jusqu'à ces derniers jours.

Que reproche-t-on exactement au «*Cavaliere*»? Pendant des années, ses conflits d'intérêts et autres crimes économiques, pour lesquels des accusations ont été portées contre lui devant les tribunaux. Ces derniers mois, des affaires de mœurs se sont ajoutées aux ennus du président du Conseil (premier ministre) italien: bunga-bunga, Rubygate, réseaux de prostitution, etc. C'est finalement à cause de la crise de la dette souveraine dans la zone euro, plus précisément de la crainte qu'elle engloutisse l'Italie, que ses homologues de ladite zone l'ont instamment prié de passer le témoin.

Question finances publiques, l'Italie n'en est pas encore au même point que la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Elle peut encore refuser poliment les offres d'aide venant de la Banque centrale européenne ou du Fonds monétaire international. Mais en voyant sa croissance économique faible et sa dette égale à 120 % de son PIB, ses voisins ne pouvaient plus se contenter des vagues pro-

messes de M. Berlusconi. Avant qu'il ne soit trop tard, il fallait à leurs yeux mettre l'«homme malade» (on parle ici du pays, pas du chef de son gouvernement!) de l'Europe aux soins intensifs, une éventuelle faillite de l'Italie leur paraissant tout simplement catastrophique en raison de la taille de son économie et de son imbrication avec celles de ses voisins. Mon vieux Silvio, lui ont-ils dit en substance, occupe-toi donc de tes problèmes personnels et laisse à d'autres le soin de régler ceux de la nation.

Résultat: Silvio Berlusconi n'a pu remporter un vote de routine sur sa gestion de l'économie mardi grâce à l'abstention du centre-droit pour des raisons de tactique. Le mal est fait: le président du Conseil continue de perdre des appuis au sein même de sa propre famille politique, soit la coalition constituée de son parti, «le Peuple de la liberté», et de la Ligue du Nord. La chute de son gouvernement est programmée dès que le plan d'austérité aura été adopté. Il s'agit d'un train de mesures qui mettront peut-être fin aux déboires économiques de la péninsule, mais pas nécessairement vu les réactions assez paniquées des marchés financiers.

Silvio Berlusconi met donc fin, de toute évidence, à une carrière politique de 17 ans, au cours de laquelle il a réussi à se retrouver au banc des accusés à une vingtaine de reprises. L'Italie a eu 25 présidents du Conseil depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Silvio Berlusconi a dirigé quatre gouvernements, dont celui qui détient le record de longévité de l'après-guerre: trois ans dix mois et douze jours.

Le Devoir

USS Cole : vers un procès

Quantánamo — Un Saoudien accusé d'être le cerveau des attentats contre le navire américain USS Cole et le pétrolier français MV Limburg a été formellement mis en accusation hier à Quantánamo, le premier détenu renvoyé devant la justice militaire d'exception sous Obama. Neuf

ans après sa capture et dix ans après que les États-Unis ont autorisé ces tribunaux d'exception, Abd-Al-Rahim Al-Nachiri, âgé de 46 ans, est apparu pour la première fois en public dans une salle d'audience ultra-sécurisée.

Agence France-Presse

Napolitano assure que Berlusconi partira

En Grèce, on cherche un successeur à Papandréou

Rome — Devant l'inquiétude des marchés financiers et la nouvelle envolée des coûts d'emprunt de l'Italie, le président italien, Giorgio Napolitano, a assuré hier que Silvio Berlusconi allait bientôt démissionner tel qu'annoncé la veille.

Le «*Cavaliere*», âgé de 75 ans, a promis mardi soir de quitter la présidence du Conseil après avoir perdu sa majorité absolue à la Chambre des députés sur un vote de routine. Il s'est engagé à démissionner une fois que le Parlement aurait adopté les réformes exigées par l'Union européenne pour éviter que l'Italie ne soit la prochaine victime de la crise de la dette dans la zone euro. Le processus pourrait prendre jusqu'à deux semaines.

Mais le président Napolitano a précisé hier, dans un communiqué, que l'adoption au Parlement des réformes était «une question de jours» et qu'il s'emploierait à éviter que ne s'installe une période prolongée d'incertitude politique. L'accélération du processus

d'adoption des réformes permettrait au président d'entamer rapidement des consultations sur la formation d'un nouveau gouvernement ou sur la convocation de nouvelles élections. «*Les peurs d'une Italie qui pourrait connaître une longue période d'inactivité sont totalement infondées*», a affirmé M. Napolitano, ajoutant que des «*mesures d'urgence*» pouvaient être adoptées à tout moment.

De son côté, Silvio Berlusconi a confirmé qu'il ne se présenterait pas à sa propre succession et a déclaré que son dauphin, l'ancien ministre de la Justice Angelino Alfano, serait le candidat de son parti aux prochaines élections législatives. «*En fait, je me sens libéré. C'est le tour d'Alfano*», a expliqué M. Berlusconi, cité par le quotidien La Stampa. Il a placé Angelino Alfano, 41 ans, à la tête de son parti du Peuple de la liberté (PDL) il y a quelques mois.

Signe d'une volonté de rester présent après avoir été nommé trois fois à la présidence du

Conseil au cours des 17 dernières années, le *Cavaliere* a dit à La Stampa qu'il resterait actif en tant que fondateur du PDL.

L'Italie, dont l'endettement colossal suscite la méfiance des marchés, doit payer des taux d'intérêt de plus en plus élevés pour emprunter. Le rendement de ses obligations sur dix ans a atteint de nouveaux records hier, s'élevant à 7,40 %, sur fond d'inquiétudes des marchés quant à la rapidité de la transition politique. Ce taux a bondi de 0,82 point de pourcentage par rapport à la veille, dépassant le niveau qui avait fini par contraindre d'autres pays de la zone euro à demander un plan de sauvetage. Les propos de Giorgio Napolitano ont semblé apaiser les investisseurs, le taux repassant à 7,26 % après ses déclarations.

L'Italie doit désormais adopter les nouvelles mesures d'austérité et les réformes structurelles promises par Silvio Berlusconi aux dirigeants du G20 réunis la semaine dernière à Cannes. Un re-

tard dans les réformes ou dans l'arrivée d'un nouveau gouvernement stable pourrait effrayer les marchés, déjà nerveux face à la situation de la Grèce.

Suspense à Athènes

Le suspense continue dans ce dernier pays. Le premier ministre sortant, Georges Papandréou, a annoncé hier la conclusion d'un accord sur la formation d'un gouvernement de transition, mais le Parti socialiste et l'opposition conservatrice n'ont pas encore désigné le chef de la nouvelle coalition.

Selon la présidence, les discussions entre les dirigeants du Parti socialiste et ceux de Nouvelle Démocratie (opposition de droite) devraient reprendre ce matin. On s'attendait pourtant à ce que leur réunion en présence du chef de l'État, débouche sur la nomination d'un nouveau premier ministre hier soir.

Agence France-Presse
Associated Press

L'Iran se montre intraitable sur son programme nucléaire

Téhéran — L'Iran s'est montré hier intraitable sur son programme nucléaire après un rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) l'accusant d'avoir cherché à se doter de l'arme atomique, l'un de ses généraux menaçant Israël de «*destruction*» en cas d'attaque.

Les pays occidentaux ont immédiatement réagi en réclamant un durcissement des sanctions contre Téhéran, afin notamment d'éloigner la menace d'une frappe militaire préventive évoquée par Israël.

Mais la Russie, alliée de Téhéran, a fait savoir qu'elle ne soutiendrait pas de nouvelles sanctions contre l'Iran et a prôné le dialogue, jugeant qu'il n'y avait rien de «*fondamentalement nouveau*» dans le dernier rapport de l'AIEA, prouvant qu'il y avait une composante militaire dans le programme nucléaire iranien. Autre alliée de l'Iran, la Chine l'a de son côté appelé à faire preuve de «*souplesse*» et de «*sincérité*» avec l'AIEA.

Dans un rapport rendu public mardi, l'AIEA a exprimé de «*sérieuses inquiétudes*» concernant

le programme nucléaire de l'Iran, s'appuyant sur des informations «*crédibles*» indiquant que Téhéran a travaillé à la mise au point de l'arme atomique en dépit de ses dénégations répétées.

Le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, s'en est pris à l'AIEA qui a «*sacrié sa réputation en reprenant les affirmations invalides des États-Unis*». «*Nous ne reculerons pas d'un iota sur le chemin sur lequel nous nous sommes engagés*», a-t-il affirmé dans un discours.

Il a réaffirmé que son pays ne cherchait pas à se doter de l'arme nucléaire. «*Nous n'avons pas besoin de la bombe atomique, le peuple iranien est intelligent, il ne va pas construire deux bombes face aux 20 000 bombes que vous possédez*», a-t-il lancé à l'adresse des Occidentaux. Les responsables iraniens ont rejeté en bloc les accusations «*sans fondement*» de l'AIEA estimant qu'elles étaient basées sur des éléments anciens, incluant certains faux documents «*fabriqués*» par les renseignements américains et occidentaux.

Agence France-Presse

Sudoku par Fabien Savary

		7						
2	1			3				
6	3		5	4				
		8		3			4	
				2		6	8	
	5				1	9		
2			9			1		
	9		3	8			6	
		6				4		5

Niveau de difficulté : MOYEN

1918

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

4	6	7	9	8	1	5	2	3
8	2	1	5	3	7	6	9	4
9	3	5	6	4	2	7	1	8
7	5	9	3	6	4	1	8	2
3	8	2	1	7	5	4	6	9
6	1	4	2	9	8	3	7	5
1	9	6	8	5	3	2	4	7
5	4	8	7	2	6	9	3	1
2	7	3	4	1	9	8	5	6

1917

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

LES SPORTS

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Toronto	9	5	1	46	51	19
Buffalo	9	5	0	42	33	18
Ottawa	7	8	1	47	58	15
Boston	6	7	0	40	30	12
Montréal	5	7	2	35	39	12

Section Atlantique						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Pittsburgh	9	3	3	45	34	21
NY Rangers	8	3	3	38	30	19
Philadelphie	8	5	2	59	46	18
New Jersey	7	5	1	33	36	15
NY Islanders	4	6	2	25	35	10

Section Sud-Est						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Washington	9	4	0	50	38	18
Tampa Bay	8	5	2	46	47	18
Floride	7	4	3	39	37	17
Caroline	5	7	3	37	50	13
Winnipeg	5	7	3	40	51	13

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Chicago	8	4	3	46	45	19
Nashville	7	5	2	38	38	16
Detroit	7	5	1	34	31	15
St. Louis	7	7	0	35	35	14
Columbus	2	11	1	31	53	5

Section Nord-Ouest						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Edmonton	9	3	2	33	23	20
Minnesota	8	3	3	33	26	19
Vancouver	7	7	1	45	44	15
Colorado	7	7	1	42	47	15
Calgary	6	7	1	30	35	13

Section Pacifique						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Dallas	11	3	0	45	33	22
San Jose	8	4	1	41	35	17
Los Angeles	7	5	3	34	35	17
Phoenix	7	4	2	38	36	16
Anaheim	5	6	3	27	41	13

Hier

N.Y. Rangers 3 Ottawa 2
 Philadelphie 1 Tampa Bay 2
 Nashville à Anaheim

Markov manque cruellement au jeu de puissance du Canadien

ROBERT LAFLAMME

Le Canadien attend fébrilement le retour au jeu d'Andrei Markov. Et le mot est faible. Le défenseur russe manque cruellement à l'équipe, particulièrement au jeu de puissance, et il est maintenant évident que la solution de rechange à son absence passe par son propre retour!

Malheureusement pour le Tricolore, on ne parle pas de solution à très brève échéance. Markov, qui s'échine à la tâche depuis environ un mois afin de renforcer son genou droit reconstruit, accompagne ses coéquipiers en Arizona.

Le Canadien va y affronter les Coyotes ce soir, avant de se rendre à Nashville en découvrant avec les Predators, samedi.

L'entraîneur Jacques Martin n'a pas écarté la possibilité que Markov renoue avec le groupe sur la patinoire dès la semaine prochaine. Lundi, le propriétaire Geoff Molson avait affirmé qu'il était «presque prêt» à revenir.

Le Canadien d'adoption âgé de 32 ans a de nouveau chaussé les patins hier. Cette fois, il n'était pas seul: Chris Campoli, qui a justement signé un contrat vers la fin du camp d'entraînement afin de combler en partie son absence, a patiné avec lui.

Campoli, qui s'est blessé dans le deuxième match de la saison à Winnipeg, a chaussé les patins seulement pour la deuxième fois. Il est encore loin d'un retour.

D'ici là, Martin doit continuer à s'en remettre au comité de quatre joueurs qu'il a formé — le centre Tomas Plekanec ainsi que les jeunes défenseurs Yannick Weber, P. K. Subban et Raphael Diaz — afin de faire fonctionner le jeu de puissance à la pointe.

Blanchi en six occasions, le CH a glissé mardi au 25^e rang de la ligue en supériorité numérique,

avec un taux d'efficacité de 12,7 %. Mais Martin a vu des signes encourageants contre les Oilers d'Edmonton. «Ça été notre match cette saison au cours duquel nous avons créé le plus de chances de marquer en avantage numérique», a-t-il énoncé. Mais ce sont les Oilers qui ont marqué en infériorité. Il faut continuer de travailler, tout en espérant que nous finissions par concrétiser nos chances.»

L'entraîneur a reconnu que les absences des Markov et Campoli se font ressentir et que Plekanec s'avère la meilleure solution de rechange comme quart-arrière. Une déclaration qui en dit long quant à son degré de satisfaction du travail des jeunes Weber, Subban et Diaz.

Plekanec a commis une erreur qui a pavé la voie au premier but des Oilers, mardi. Martin a minimisé le blâme à son endroit, en disant qu'il avait tenté le bon jeu mais que l'exécution avait été mauvaise.

Martin a par ailleurs ajouté qu'il souhaite voir les jeunes Weber, Subban et Diaz quitter l'anonymat. «Ils vont acquérir de l'expérience et on va en récolter les dividendes plus tard», a-t-il argué.

En attendant, le Canadien s'enlise au classement de l'Association Est, en 14^e position, avec une maigre pitance de 12 points en 14 matchs (5-7-2).

Tout compte fait, la blessure que Campoli s'est infligée en début de saison est réellement venue contrecarrer les plans des dirigeants.

Ces dernières années, comme l'a fait remarquer Martin, quand Markov tombait au combat, on a eu la main heureuse en faisant appel à Marc-André Bergeron, il y a deux ans, ou en faisant l'acquisition de James Wisniewski, la saison dernière.

Cette saison, l'intention d'engager Campoli était fort légitime. Mais on n'avait pas prévu qu'il se blesserait à son tour.

La Presse canadienne

ET PUIS EUH

C'est comme ça

Personne ne repasse par sa jeunesse, disait le poète dans *Il suffirait de presque rien*, une triste histoire de café crème à Saint-Germain, de clown en train de faire son dernier tour de piste et d'un gars qui est passé à l'hiver alors que son impossible (et jolie) blonde est demeurée au printemps, comment peut-il encore lui plaire et toutes ces choses. Mais s'il est en effet ardu de remonter le temps dans une perspective physique, le mental,



JEAN DION

le mental peut tout. Y compris nous rappeler que oui, vraiment, il aurait suffi de presque rien.

Pour que ça fonctionne. Pour qu'il y ait un championnat à la clé, ne serait-ce qu'une fois, on n'en aurait pas demandé plus. Pour que ça continue, et pas à Washington. Ici, dans nos stades tout croches mais qu'on avait appris à aimer justement parce qu'ils étaient pleins de défauts.

Cette semaine, Jacques Doucet (la voix) et Marc Robitaille (la plume) ont publié le deuxième tome d'*Il était une fois les Expos*, chez Hurtubise. Nos Expos, comme on disait en des temps plus innocents propices au bercement d'illusions. Une somme colossale de 700 pages qui retrace dans ses moindres et passionnants détails la période 1985-2004, 20 années d'une histoire dont on sait qu'elle finira mal, très mal, mais qu'on ne peut s'empêcher de savourer à petites doses, comme un bonbon dont on espère en vain qu'il ne fondra jamais. Ou comme un match de baseball, où il y a du temps pour respirer, pour s'écouter réfléchir et se demander si le gérant n'aurait pas dû agir autrement.

Aurions-nous dû donner Randy Johnson pour aller chercher Mark Langston en 1989? Aurions-nous dû laisser filer Larry Walker, Marquis Grissom, John Wetteland et Ken Hill après le gâchis de 1994? Accueillir Jeffrey Loria en sauveur, était-ce une bonne idée? Et ainsi de suite jusqu'à ce que vous songiez qu'au moins, à l'époque, il y avait un club. Il ne peut pas y avoir de mauvaises décisions quand il n'y a pas de club.

Mais alors qu'on se remémore

la partie parfaite d'El Presidente, les frasques de Mike Lansing ou le balayage contre les Phillies en 2003 suivi de deux claques sur la gueule des partisans (le comportement de Frank Robinson à la barre et le refus des ligues majeures d'autoriser le rappel de joueurs en septembre), il faut inmanquablement en revenir au constat que les auteurs dressent dans leur épilogue: bonté que cette équipe fut épouvantablement malchanceuse. Sans cesse au mauvais endroit au mauvais moment.

«Comme on le sait, dans cette vie, il est plus utile d'avoir de la chance que d'être bon», écrivent-ils.

En l'occurrence: les Expos sont arrivés dans les majeures à peu près au moment où l'Association des joueurs commençait à faire des avancées importantes. Rapidement, les salaires ont explosé et il est devenu trop coûteux de convaincre les étoiles de venir à Montréal.

«Les Expos ont souvent été meilleurs deuxièmes à une époque où être meilleur deuxième n'ouvrait pas la porte aux séries de fin de saison.»

Les Expos ont eu l'excellente idée d'avoir la meilleure équipe de leur histoire dans une saison interrompue par une grève des joueurs qui a causé l'annulation de la Série mondiale.

Au moment où ils avaient besoin d'appuis politiques, ils sont tombés sur un premier ministre qui ne voulait rien savoir du sport professionnel.

Quand leur situation financière était la plus précaire, le dollar canadien valait 60 cents américains. Il est revenu à parité après que les Expos furent devenus les Nationals de Washington.

«Quand les Expos ont finalement trouvé un acheteur possédant des ressources financières, il ne s'est malheureusement pas révélé être Robert Wetenhall ou George Gillett. Quand ils auraient eu besoin d'un commissaire comme Bart Giamatti, ils ont eu Bud Selig», écrivent Doucet et Robitaille.

«Certaines organisations ont de la chance, d'autres pas. C'est comme ça.»

Difficile de ne pas rager en songeant que ç'aurait pu ne pas être comme ça. Il aurait suffi de presque rien. Presque.

EN BREF

Djokovic passe au Masters de Paris

Paris — Novak Djokovic a défait le Croate Ivan Dodig 6-4, 6-3 au deuxième tour du Masters de Paris, hier, ne semblant pas du tout incommodé par la blessure à l'épaule qui l'a ennuyé aux Championnats intérieurs de Suisse, la semaine dernière. La première raquette mondiale s'était plaint de douleurs à l'épaule à la suite de sa défaite en demi-finales contre le Japonais Kei Nishikori, à Bâle. Djokovic affrontera maintenant son compatriote Viktor Troicki, qui a vaincu l'Ukrainien Sergiy Stakhovskiy 6-4, 6-4. Le Britannique Andy Murray et le Suisse Roger Federer ont aussi atteint le tour suivant. Murray a vaincu le Français Jeremy Chardy 6-2, 6-4, et se retrouve avec une fiche de 16-0 depuis les Internationaux des États-Unis. Federer a quant à lui facilement disposé du Français Adrian Panarino 6-2, 6-3. — AP

HIPPISME

Hickstead est mort d'une rupture de l'aorte, confirme l'autopsie

Paris — La mort subite, dimanche à Vérone en Italie, de l'étalon Hickstead, champion olympique 2008 de saut d'obstacles sous la selle du Canadien Eric Lamaze, a été causée par une rupture de l'aorte à l'issue d'un parcours, selon l'autopsie, a indiqué hier la Fédération équestre internationale (FEI).

D'autres tests doivent tenter d'éclairer les causes de cet accident rare, qui a provoqué un arrêt cardiaque et rendu vaine l'intervention quasi immédiate du vétérinaire, a ajouté la FEI dans un communiqué après l'autopsie pratiquée à l'Université de Padoue.

L'avocat et ami de Lamaze, Tim Danson, avait déjà évoqué un peu plus tôt une rupture de l'aorte.

Produit de l'élevage néerlandais (KWPN), Hickstead, 15 ans,

et son cavalier venaient tout juste de terminer la première manche de l'épreuve de Coupe du monde quand le bai s'est effondré.

À la demande des concurrents, les organisateurs ont définitivement interrompu la compétition en hommage au champion sans vie, salué par un applaudissement prolongé du public.

Considéré comme le meilleur cheval de CSO du monde en activité, Hickstead avait également été médaillé de bronze aux Jeux équestres mondiaux 2010 à Lexington, aux États-Unis, et deuxième de la finale de la Coupe du monde 2010-2011 en avril dernier à Leipzig en Allemagne.

Lors de la saison 2011 en plein air, l'étalon avait notamment remporté les Grands Prix de La Baule et de Rome.

Actuel n° 1 au classement

mondial des cavaliers, Éric Lamaze espérait réaliser avec son cheval de tête le doublé olympique en 2012 à Londres, un exploit jamais réalisé en plus d'un siècle de sports équestres.

«Le cheval avait bien sauté à Vérone, aussi bien le premier jour que le deuxième, mais surtout dans la dernière épreuve [dimanche]. Il s'est littéralement écroulé. Rien ne laissait présager une telle issue, même l'ultime saut avait semblé normal», a indiqué Lamaze lors d'une conférence de presse hier à Toronto.

Le champion pourrait choisir de se retirer, mais il veut prendre le temps de vivre son deuil avant de prendre une décision quant à son avenir.

Agence France-Presse
 La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
 Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

I.N.D.E.X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
 Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
 Conditions de paiement : cartes de crédit

450 EMPLOIS DIVERS

OFFRE D'EMPLOI

REPRÉSENTANT(E) PETITES ANNONCES

Libre de penser

Un poste de représentant(e) aux petites annonces est actuellement ouvert. Il s'agit d'un poste permanent, de 37½ heures/semaine.

Description de tâches:

- Sollicitation de nouvelles clientèles
- Renouvellement d'annonces
- Suivi de dossiers à long terme
- Annonces directes encadrées
- Autres responsabilités connexes;

RÉMUNÉRATION : Commissions

Toute personne intéressée à présenter sa candidature doit le faire par écrit en soumettant son curriculum vitae avant le 18 novembre 2011 à l'attention de Claudette Béliveau, par courriel à l'adresse : cbeliveau@ledevoir.com ou par télécopieur au 514 985-3330

AVIS DE DÉCÈS

Vincelette, Conrad
 1922-2011

À Montréal, le 4 novembre 2011, à l'âge de 89 ans, est décédé Conrad Vincelette, époux de Fernande Vendette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Denis, Jean, Pierre, Luca, France et André, ses frères : Guy et Pierre-Paul, ses 19 petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu le samedi 12 novembre, à 14 heures, en l'église Saint-Germain d'Outremont; les portes ouvriront à 13h30 et une corbeille sera disponible pour ceux désirant lui laisser un mot personnel qu'il apportera avec lui.

Selon les vœux de Conrad, au lieu de fleurs, des dons à une œuvre de charité seraient appréciés, par exemple : Centraide, L'œuvre Léger ou INCA (Institut National Canadien pour les aveugles).

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

Coeur du centre-ville, proche Berri-Uqam, 1 1/2, 3 1/2 et 5 1/2, de 705\$ à 1475\$. Poss. meublé. Renové, chauffé et eau chaude, électricité, poêle et frigo inclus. Conciergerie 24h. 1-866-579-2205

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT-590 rue Outremont Coin Bernard, 3 1/2 renové. Poêle, frigo, chauffé, eau chaude. 975\$ 514 992-1355

170

HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars Site exceptionnel - 2 1/2 renové 08 T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin Semimois 514 272-1803

303

ANTIQUITÉS

ENSEMBLE de salle à manger québécoise en pin : table, rallonges, 8 chaises à la capucine, grand miroir encadré. 1 150\$ 514 735-9427

160

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

163

OFFRE À PARTAGER

PETITE PATRIE - Gr. 6 1/2 neuf Style condo, WiFi, balcon, terr. Pr. marché J.-Talon et métro Beauharnois. Pers. tranquille. Non Fum. 690\$ tt inclus. 514 497-5769

176

CHALET À LOUER

BORD DU FLEUVE : LISLET-SUR-MER Condos de villégiature. Location à la semaine. 1 888 845-8586 514 522-6229 oieblanchesurmer.com

307

LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 4487 de la Roche-M-Royal

167

MEUBLÉS

LONGUEUIL - LACHINE 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 Tout meublé à neuf, foyer élec, tout inclus. Stat. Poss. internet. 450 651-5740 450 670-8130

185

CHAMBRES

PIED-à-TERRER - AHUNTSIC Ch. meublé avec s. de b. privée. Vue sur rivière, Internet. Toutes commodités. Non-Fum. 500\$/m 514 384-2109

301

CEUVRES D'ART

CEUVRES D'ART à vendre www.oeuvresdart.ca

515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ? Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

599

MESSAGES

Voter pour **Andréanne A. Malette** à Star Académie le 17 novembre prochain dès 19h30 à TVA1 www.andreanneamalette.com

695

AUTOMOBILES

WESTFALIA 1989 Très bonne condition. Conduite manuelle. Jamais sorti l'hiver, 14 500\$. 514 277-2856

546

CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

Clément MEDIUM de naissance Don réél Flashs 5 minutes offertes soit: 19\$/10 minutes +3,90\$/min Jour & Nuit 514-416-4929

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

Le mémorial

La Mémorial 1855, rue Du Houve Montréal Qc H2V 2K4 Tél.: 514 925-1149 Téléc.: 514 925-7999 neurologie@mémorial.com

Pour une publication section décès Bureau ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 18h30 Par Téléphone, Microcopier ou par courriel le: samedi et dimanche de 12h00 à 17h30

NDG - Spacieux 3 et 4 1/2

795\$-950\$ Chauffé, électros. pl. bois, vue parc, ensoleillé, poss. garage, balcon. 514-486-4875

Tableau du peintre canadien Philip Henry Howard Surrey (1910-1990)

Dimension 18" X 24", intitulée "Le St-Laurent à Verdun", 1978. Faites une offre ! 514-501-2084

Tableau du peintre canadien Philip Henry Howard Surrey (1910-1990)

Dimension 18" X 24", intitulée "Le St-Laurent à Verdun", 1978. Faites une offre ! 514-501-2084

Tableau du peintre canadien Philip Henry Howard Surrey (1910-1990)

Dimension 18" X 24", intitulée "Le St-Laurent à Verdun", 1978. Faites une offre ! 514-501-2084

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent

Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514-982-6606

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent

Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514-982-6606

CULTURE

THÉÂTRE

Entre les murs

LAURIER-STATION, 1000 RÉPLIQUES POUR DIRE JE T'AIME

Texte: Isabelle Hubert. Mise en scène: Jean-Sébastien Ouellette. Avec: Sophie Dion, Véronique Côté, Krystel Descary, Nicolas Létourneau, Joëlle Bond. Une production de La Compagnie dramatique du Québec, en codiffusion avec le Théâtre du Périscope, présentée au Périscope jusqu'au 26 novembre.

SYLVIE NICOLAS

Laurier-Station, 1000 répliques pour dire je t'aime s'ouvre sur l'hésitation de Martin (Létourneau) à subir la vasectomie prévue, la riposte de Nathalie (Dion) qui, n'ayant plus à le conduire à la clinique, déclare aller chez le paternel vider la garde-robe de la mère décédée, mais qui met plutôt le cap sur Toronto avec sa sœur, Anne-Sophie (Côté). On a beau être en mai, tempête de neige oblige, l'autoroute est fermée et les sœurs se retrouvent coincées dans l'unique chambre disponible du motel que possède de Carolanne (Bond). Prétente à un «presque huis clos» qui ravive les tensions filiales, l'héritage du passé, les rôles dont on hérite au sein de la famille, du couple, de la société, le désir de casser les moules et de recoudre les pièces de la courtoisie familiale et amoureuse.

La chambre créée par Hotton est le lieu de tous les lieux et toutes les chambres se confondent: celle du couple que forment Nathalie et Nicolas, de la mère décédée, des sœurs, celle occupée par des

joueurs de hockey d'une ligue de garage «sur le party», et celle d'où l'ado (Descary), fille maltraitée de la propriétaire des lieux, lancera son appel de détresse. Pour démêler les chambres, on a recours à des effets de lumières qui éclairent le haut des murs et dévoilent des pans de tapisserie, à des sons ambiants (télé et bruits de fond) pour recréer l'atmosphère du party, et à une foule d'appels téléphoniques pour faire progresser l'action ou relancer la tension dramatique. On sollicite également l'éclairage pour cerner la narration qui retrace l'histoire familiale.

La structure — un calque de décor de vaudeville ou de théâtre d'été — cadre mal avec la volonté du metteur en scène de créer un jeu proximité/éloignement, ce qui aurait pu se faire sans heurt dans un espace symbolique, moins contraignant. L'utilisation pédagogique, excédante, de l'éclairage alourdit le rythme. On s'étonne que Ouellette, qui possède l'audace d'imposer de beaux et vrais silences sur scène, ne se soit pas rendu compte qu'ils sont ici lourds, dépossédés du sens qu'ils devraient porter.

On retrouve ce qui faisait vibrer la plume d'Isabelle Hubert dans *La robe de Gulnara*: le désir de transmission et d'amour à travers les legs de petits objets qui témoignent d'une vie. Mais *Laurier-Station*... n'y parvient pas. Malgré un jeu, le plus souvent juste des acteurs, les 1000 répliques pour dire je t'aime restent prisonnières du motel et ne parviennent pas à se dire.

Collaboratrice du Devoir

Coup de cœur francophone

Les Dales Hawerchuk en attaque massive

PHILIPPE PAPINEAU

En quatre membres de groupe rock Les Dales Hawerchuk ont modifié leur stratégie. Après avoir pris le jeu un peu à la légère sur leur premier disque et après avoir pesé à fond sur l'accélérateur sur leur second, voici que le troisième disque des gars de Roberval, intitulé *Le tour du chapeau*, se révèle plus lent, plus lourd, mais plus efficace.

Rencontrés il y a quelques semaines lors du Coup de grâce musical de Saint-Prime, à quelques bornes de leur ville natale, Sylvain Séguin et Charles Perron semblaient avoir à cœur de perpétuer un son plus stoner, à la manière de Rage Against the Machine ou des Melvins. «Y'en a plus de groupes comme ça au Québec», lâche le guitariste Sylvain Séguin, avec l'approbation de son bassiste. Le groupe compte aussi dans ses rangs Sébastien Séguin et Pierre Fortin.

«Chaque fois qu'on part en tournée, on rentre dans le camion et on écoute des groupes pesants pour se mettre dedans, ajoute Charles. C'est pas compliqué: ce sont des gros riffs lourds, faciles à écouter, qui te rentrent dans la tête tout de suite. C'est ça qu'on voulait faire.»

Et c'est ce qu'ils ont fait. On



MARIE-LUCE LESSARD

Les paroles des Dales Hawerchuk ont pris du galon. Sur le nouveau CD *Le tour du chapeau*, il y a bien les pièces thématiques sur la fête et le hockey, mais aussi des pièces aux propos moins ado.

n'y retrouve pas vraiment de pièce à la *Dales Hawerchuk*, leur premier succès, ni vraiment de titre country à *La soir on sort* — exception faite de la dernière pièce du disque, *HD*, sorte de morceau caché. «On s'est dit: "on est bon dans le rock, alors on va faire des bonnes tonnes rock", dit Sylvain Séguin. On en a mis de côté des bonnes, dont quasiment ma préférée, mais elle ne fittait pas dans le contexte. Là, on suit la ligne.»

C'est le leader du groupe Galaxie, Olivier Langevin, qui a porté le chapeau de réalisateur

pour *Le tour du chapeau*. On y sent la touche du guitariste élite, mais sans les apports électroniques du dernier disque de Galaxie. «On est des amis de longue date, et en plus on partage le même batteur. On se connaît par cœur, c'est facile de travailler ensemble dans ce cadre-là», explique Charles Perron.

Gamin, mais moins

Maintenant pères de famille, Sylvain et Charles ont l'impression que les paroles des Dales Hawerchuk ont pris du galon.

Marie-Jo Thério et Richard Desjardins à Coup de cœur francophone

Soirée de chansons durables

SYLVAIN CORMIER

Alain Chartrand aurait été l'enfant comblé du matin de Noël, si on n'avait pas été un mardi soir de novembre à L'Asstral. «On peut pas imaginer plus beau cadeau», s'est émerveillé le directeur général et artistique de Coup de cœur francophone en présentant le programme double inespéré de sa programmation anniversaire: d'abord Marie-Jo Thério au piano, puis Richard Desjardins «et sa guépard».

Elle comme lui ont le Coup de cœur à cœur, ça remonte à loin: Richard y chantait avant la déferlante *Tu m'aimes-tu*, Marie-Jo bien avant *La Maline*. Alain, a-t-elle rappelé, frappa le premier à sa porte d'Acadienne fraîchement débarquée dans la grande ville: c'était avant même le festival, le biologiste ex-chansonnier l'interviewait pour la revue *Chansons d'aujourd'hui*. Il avait posé de «vraies questions de quelqu'un qui veut vraiment savoir» et l'avait «regardé dans les yeux».

C'était en cela une soirée de

chansons durables, qui se voulaient des remerciements pour services rendus. Marie-Jo Thério a laissé de côté le nouveau spectacle du projet Lydia Lee pour «une rétrospective 25-ans-dé-Coup-de-cœur-Marie-Jo-qui-veillit», Desjardins a offert presque tel quel son «show pour les Français», y compris les présentations servies là-bas (assaisonnées de commentaires sur la politique française et autres «valseuses de Strauss-Kahn»): c'était pratique, toutes ses immortelles y sont alignées au peloton d'exécution de sa «guépard» de guérida. *Le bon gars... et j'ai couché dans mon char*, même *Tu m'aimes-tu*. Étrange que d'entendre *Tu m'aimes-tu* à la guitare. Ça me faisait penser à la fois où Lennon, dans une émission de télé, donna *Imagine* en grattant lui aussi une sèche. Les deux fois, l'effet était le même: les magnifiques étaient fragilisées, moins hymnes à la beauté du monde, plus palpables.

Marie-Jo revisitait donc Marie-Jo, et les chansons étaient comme elle est aujourd'hui:

ébouriffées, les doigts sur les noires et blanches comme dans une prise de courant. Ça partait d'*A Moncton*, du premier album chez GSI, et ça repassait par le Paris-Montmartre de ses histoires échelonnées (*Where's the Indonesian Woman?*) et c'était pas évident à suivre mais on suivait quand même parce que c'est trop beau quand elle chante *Fais-moi danser, François Hébert*. Elle a enlevé ses souliers et dansé des claquettes avec les souliers dans les mains, elle a dansé en grimaçant de grosses grimaces, et c'était Marie-Jo, quoi. La fille n'a jamais été reposante et ça ne s'arrange pas avec le temps, et c'est finalement plutôt bien ainsi. «Estie d'folle», a résumé affectueusement Richard.

Était-il Dieu possible de l'avoir d'aussi près, Richard Desjardins? Privilège, privilège, mesdames et messieurs, chacun chérissait sa chance et remerciait encore plus fort Alain Chartrand pour avoir justifié un tel retour d'ascenseur. Il ratissait large et bien,

«On aime ben ça être gamins, mais un moment donné tu vieillis, et c'est sûr que ce que tu dis dans tes textes, ce n'est pas la même affaire que quand tu avais 20 ans.»

Il y a bien les pièces thématiques sur la fête et le hockey, mais aussi des pièces aux propos moins ado, comme *Fou parlant, Amour foudre ou Fou n'importe où*. «On a eu le temps de réfléchir à ce qu'on voulait dire. Est-ce qu'on veut vraiment dire ça? Est-ce qu'on veut vraiment parler de ça?, explique Sylvain. Bon, le monde ne criera pas au génie ou au poète quand même, mais le monde va comprendre qu'on s'est posé des questions.»

En attendant une tournée qui démarrera en février 2012, Les Dales Hawerchuk seront ce soir au Lion d'Or pour un concert de lancement gratuit, dans le cadre du Coup de cœur francophone. Soyez-y dès 17h.

Le Devoir

LE TOUR DU CHAPEAU

Les Dales Hawerchuk C4/Sélect

► ledevoir.com

Un extrait musical de l'album *Le tour du chapeau* à écouter sur notre site Web. (M)

EN BREF

Le bédéiste Bil Keane s'est éteint

Phoenix — Le créateur de la bande dessinée *Family Circus*, Bil Keane, est mort mardi à l'âge de 89 ans. Une



Bil Keane

porte-parole de King Features Syndicate, distributeur des bandes dessinées, n'a pu confirmer à quel endroit M. Keane a rendu

l'âme. On sait toutefois qu'il est propriétaire d'une maison à Paradise Valley, non loin de Phoenix. Le bédéiste a commencé à illustrer et à scénariser les aventures de Billy, Jeffy, Dolly, P. J. et de leurs parents en février 1960. Ses bandes dessinées sont maintenant publiées dans près de

1500 journaux. Lors d'une entrevue accordée à l'Associated Press en 1995, il avait suggéré que la longévité de sa série s'expliquait par sa simplicité et par sa cohérence. Bil Keane avait toujours pris soin d'actualiser ses bandes dessinées en incluant des références à des films et des chansons modernes. — AP

Nuit #1 primé à Tübingen

Le film d'Anne Émond *Nuit #1* a remporté le Grand Prix du meilleur film de la compétition internationale au Festival de Tübingen, en Allemagne. Rappelons qu'il met en scène Catherine de Léan et Dimitri Storoze dans un dialogue amoureux très prenant et fort bien joué. Primé déjà à Vancouver, à Toronto et au Festival du nouveau cinéma, le film prend l'affiche chez nous le 16 décembre. — *Le Devoir*

À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	Infoman	Enquête / Les dernières heures d'Oussama ben Laden		Ils dansent		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	23h05 Kiwis et hommes / Matthieu Ricard	23h45 Le Match	0h05 Les lionnes
TVA	TVA nouvelles	Le cercle	Les Gags	Les auditions de Star Académie		Fidèles au poste!		TVA nouvelles					
TQ	Kaboum	Tactik	Génial! / Korine Côté, Kim Lizotte.		Une pilule, une p'tite granule		Bazzo.tv		Voir			Tout le monde dehors	Lesgroupes/0h05 Questions
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Et que ça saute!		Fringe / Olivia		NCIS: Los Angeles / Révélation		Opération Séduction	Un gars le soir	Dumont		
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes / Forum des correspondants		Les routes de l'impossible	Devoir d'enquête	Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Le Téléjournal	23h45 Sports	24 heures
TV5							Signature		Ma caravane au Canada		TV5 le journal	23h35 Opération Moïse	
D	C'est incroyable!		Eaux troubles du crime		Enchères / Destruction	Motards hors-la-loi		Un tueur si proche		L'univers sous-marin		Docu-D	
VIE	ByeMaison	Idées-grandeur	Airoldi-sortie	Design V.I.P.	On a échangé nos mères	Parents ou tyrans		Laisse faire	Secret/style	Patron clandestin / Roto-Rooter		Mariages	
MP	17h30 Palmars		Ste-Catherine	M.Net	Cliptoman	Musiqueplus		Top Modèle		Modèle de beauté		Ste-Catherine	
MX	Génération 2000		Benezra reçoit		Fashion police	L'index québécois		Ciptographie / U2 Partie 2 de 2		Benezra reçoit		Musimag	
VRAK TV	Les testeurs	Dans le trouble	Grenade?	Ma famille	Grenade?	Dans le trouble		Buzz Mag	Indie tout prix	Fan Club	Je t'ai eu!	Hors d'ondes	
TTF	Les Simpson	Tom et Jerry T	Bugs Bunny et Tweety		Splatalot	Passe/Casse		Family Guy	South Park	Les Simpson	Dans l'canyon	American Dad	
RDS	17h00 Le 5 à 7 (D)		F1 Magazine	Images/sec.	Entracte	Hockey 360°		LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Coyotes de Phoenix (D)			Sports 30	Entracte	
HISTORIA	Pilotes des glaces / Yukon		Passion maisons		J'ai la mémoire qui tourne		NCIS enquêtes spéciales		L'AFFAIRE BEN BARKA (2007)	Atmen Kelif.		Xena guerrière	
ARTV	Les belles histoires / Boulé C.S.I.: Les experts		Tout sur moi	Rumeurs	Blanche		Affaire criminelle Partie 5 de 5		22h20 Tracks	L'Affaire Ben Barka		Mange ta ville	
SERIES+	C.S.I.: Les experts		C.S.I.: Miami		The Defenders / Cortex		Victimes du passé		FBI: fic et escroc		Southland / Discretion	Un, Dos, Tres	
ZTELE	La porte des étoiles / Le piège		Équipé-rouler	Comment.fait	Nikita		Mélinde, entre deux mondes		Le sanctuaire / Gueule de bois		Péril en haute mer	Comment.fait	
C. SAVOIR	Apostrophes		19h15 Apostro.	Expositions	Les publications universitaires		Planète Terre.TV		La vie intime de la génération X		Mini-Psych School	Mini-Music	
EVASION	Sans crier gare / Australie		Montréal bouche à bouche		Le top 7 des Caraïbes		Croisières de rêve		AlexEnFloride@evasion.tv		Nomades Land / Roumanie	Top 7 Caraïbes	
TFO	Géant	Qui vient jouer	Relief		Voix humaines / Artistes		LES ENFANTS DU PARADIS (1945)		Jean-Louis Barrault.		Arrêt court	Nankin: la mémoire et l'oubli	
Cinérep	18h20 EMILE (2003) avec Deborah Kara Unger, Ian McKellen.		ADIEU LAS VEGAS (1995) avec Elisabeth Shue, Nicolas Cage.		LES FILLES (2009) Marilou Mermans.				21h55 BETELGEUSE (1988) Alec Baldwin.		Spartacus		
Sécran	Cinéma	BIUTIFUL (V.F.) (2010) avec Javier Bardem, Hanaa Bouchaïb, Maricel Alvarez.									22h35 LA SORCIÈRE NOIRE (2010)		Cinéma
Planète	17h30 Festin	Le juge et l'affaire des dioxines			Chez Frida Kahlo		De Gaulle et ses gorilles		Musulmans de France		La maison de Monsieur Lang		Abuseurs?
VOX	Scène muni	Mise à jour			Webpresse.ca		Auditions S.		Le Lab		Le Zarts: Studio Mise à jour		Mémoire P
CBC	17h00 News	Coronation St.			Coronation St.		Generation Boomerang		The National		22h55 News/23h05 George S.		Coronation St.
CTV (Mnt.)	CTV News		Charlie's Angels / Royal Angels		Jeopardy!		The Big Bang / Whitney		The Mentalist / Red Alert		CTV National		0h05 Daily Sh.
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	The Office / HappilyDiv.		Bones		Prime Suspect		News Final		0h05 ET
TVO	Wild Kratts	DinoDan	Megastructure Breakdown		The Agenda With Steve Paikin		Fake or Fortune Partie 2 de 4		Cato		The Agenda With Steve Paikin		0h05 ET
ABC	30 Rock	World News	ABC 22 Local	The Office	Charlie's Angels / Royal Angels		Grey's Anatomy		Private Practice		ABC 22 Local		Jimmy Kimmel
CBS	Channel 3 News		CBSNews	Ent. Tonight	The Big Bang	Rules of Eng	Person of Interest / Ghosts		The Mentalist / Red Alert		3 News		23h35 David Letterman
NBC	Newschannel 5	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	Community	Parks and Rec	The Office / Whitney		Prime Suspect		Newschannel 5		23h35 Tonight Show J. Leno
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang	The Big Bang	The X Factor / Results Show		Bones		Fox 44 News		Met-Mother		King of the Hill
PBS (33)	PBS NewsHour		This Old House	Ask-Old House	America in Primetime		POV / Where Soldiers Come From		Vietnam War Stories		Business		Charlie Rose
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour		M.L.Journal	Journal Extra	Castle in Every Heart		POV / Where Soldiers Come From		Charlie Rose		
CTV (Com.)	CTV News		Charlie's Angels / Royal Angels		The Big Bang / Whitney		Grey's Anatomy		The Mentalist / Red Alert		CTV National		CTV News
A&E	The First 48		The First 48		The First 48		Bordertown		Bordertown		Bordertown		The First 48
BRAVO	Criminal Mind / Seven Seconds		Flashpoint / Attention Shoppers		Daily Planet		Curiosity / Life Before Birth		MythBusters		Flashpoint / Attention Shoppers		The Mentalist
DISCOVERY	Inventions / 1920s		Breathing Fire: Battle of the Somme		Lost Girl		D-Day to Victory Partie 3 de 6		Dambusters Fly Again		Daily Planet		Curiosity
HISTORY	Royal Pains / Big Whoop		That's Hockey	NHL Pre-game	LNH Hockey / Maple Leafs de Toronto c. Blues de St. Louis (D)		ICARUS (2010) avec Stefanie Von Pfetten, Dolph Lundgren.		Warehouse 13 / Emily Lake		Lost Girl		Warehouse 13
SHOWCASE	SportsCentre												ESPN Films
TSN	17/10	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Amélie Gaudreau

FORUM DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

Le correspondant à l'étranger est une espèce rare dans les médias électroniques québécois. On le retrouve essentiellement sur les ondes de la télévision d'État. Et rares sont les occasions qu'ils soient réunis sur un même plateau. Voilà une occasion pour le public de découvrir les dessous de leur métier, souvent difficile, parfois dangereux et tout le temps passionnant. *RDI, 19h*

L'ENTRACTE

Quand «Canadien» va jouer dans l'Ouest, l'amatour, piaffant d'impatience de voir son équipe favorite «évoluer» sur la glace, doit s'occuper un peu. Question de le distraire pendant cette attente interminable, RDS a créé une nouvelle série qui «nous emmène de l'autre côté du miroir avec les joueurs de la LNH», dit le communiqué. Chaque épisode présente des entrevues et reportages sur une équipe en particulier. Ça commence ce soir par les Coyotes de Phoenix. *RDS, 20h*

BAZZO.IV

Il sera sans doute un peu question de la querelle entre Radio-Canada et Québecor, car l'invité de la semaine est l'ancien vice-président des services français de la SRC, Sylvain Lafrance. L'idole des jeunes lecteurs de littérature fantastique, Bryan Perro, passe au Tempo et on jase Plan Nord. *Télé-Québec, 21h*

La Déclaration universelle sur les archives: une initiative toute québécoise

La Déclaration universelle sur les archives a été adoptée lundi à l'UNESCO, lors de sa 36^e Conférence générale à Paris. Or l'initiative émane d'un groupe d'archivistes... québécois. Petite histoire d'une grande déclaration.

FRÉDÉRIQUE DOYON

«Les archives constituent un patrimoine unique et irremplaçable transmis de génération en génération. [...] [Elles] jouent un rôle essentiel dans le développement des sociétés en contribuant à la constitution et à la sauvegarde de la mémoire individuelle et collective.»

Ces mots extraits du préambule de la Déclaration universelle sur les archives découlent, à quelques remaniements près, de la Déclaration québécoise sur les archives, signée en 2006 à Montréal. Des représentants de neuf regroupements d'archivistes du Québec — Bibliothèque et Archives nationales du Québec — couronnaient ainsi une année de réflexions et de discussions fertiles.

«En 2005, j'étais aux archives de la Ville de Montréal et on se préoccupait beaucoup de la diffusion du riche patrimoine de la ville, raconte au Devoir l'archiviste Denys Chouinard, instigateur de la Déclaration. Je me suis dit: si on y allait d'une déclaration québécoise, il me semble que ça mobiliserait toute la communauté archivistique québécoise et qu'on accroîtrait énormément l'offre de documents.»

Après le lancement de la déclaration, l'Association des archivistes du Québec s'est emparée du dossier pour le faire connaître à l'échelle mondiale. Jusqu'à son adoption par le Conseil international des archives en 2010. «C'est dire que l'approche québécoise de l'archivistique a parfaitement tenu la route sur la

scène internationale», indique M. Chouinard, archiviste de la congrégation de Notre-Dame (Marguerite-Bourgeoys).

La Déclaration souligne l'importance du patrimoine archivistique et rappelle qu'il est souvent à portée de main (de clic) pour tous à l'heure où Internet et le numérique en facilitent l'accès et où la notion de patrimoine se démocratise. M. Chouinard cite l'exemple le plus spectaculaire, à son sens, de la diffusion des archives facilitée par la technologie: «Le Moulin à images de Robert Lepage, c'est un moulin à archives», dit-il.

Mais il reste encore beaucoup à faire pour rendre public ce patrimoine, gage d'une saine gouvernance des institutions et de la société en général. Car avant de numériser ce patrimoine, il faut le classer et le documenter. Ce qui engage des ressources financières et humaines. Même si elle n'est pas contraignante et que son pouvoir est surtout d'ordre moral,

la Déclaration peut être déterminante, croit l'archiviste.

«La Déclaration va attirer l'attention du grand public et des décideurs sur le patrimoine archivistique, dit-il. Individuellement et collectivement, on continuera d'en prendre davantage soin et surtout, de se donner les moyens de le diffuser.»

«Pour les archives, il s'agit de l'avancée la plus significative de ces dernières années au niveau international», souligne lundi, par voie de communiqué, le Conseil international des archives pour saluer l'adoption de la Déclaration par l'UNESCO.

Le texte de la Déclaration est déjà traduit en 19 langues. Il doit maintenant être signé par les États membres de l'UNESCO. M. Chouinard est confiant, fort de l'enthousiasme que le texte suscite depuis cinq ans. Il espère que l'Assemblée nationale du Québec sera le premier Parlement au monde à l'adopter.

Le Devoir

Musique et publicité

Karkwa répond à ses détracteurs

MÉLANIE MARQUIS

Le chanteur de Karkwa, Louis-Jean Cormier, a défendu la décision prise par le groupe de vendre les droits d'utilisation de la chanson *Pyromane* pour une publicité de Coca-Cola.

Dans un message publié sur la page Facebook du groupe mardi soir, le chanteur a écrit notamment: «OK, à tous ceux qui sont déçus d'entendre une chanson comme *Pyromane* en musique de fond sur une publicité télévisée de Coca-Cola, je vous souhaite de remplir votre iPhone uniquement d'artistes indépendants de fortune.»

Les membres du groupe, qui se trouvaient entre l'Allemagne et la Suisse dans le cadre de leur tournée européenne, étaient difficilement joignables hier. C'est leur gérant, Sandy Boutin, qui, étonné par l'ampleur qu'a prise cette affaire, a expliqué le contexte dans lequel s'inscrivait cette sortie.

Selon lui, en écrivant ce message, Louis-Jean Cormier a simplement voulu fournir des explications aux trois personnes qui avaient témoigné de leur déception sur la page Facebook du groupe. «Bonjour à vous, en tant que grand amateur de votre musique, j'ai été surpris et très déçu de voir que vous vous étiez associés à Coca-Cola... Ceci dit, bonne tournée», écrivait l'un d'eux, Jocelyn Proulx.

«Ce que Louis-Jean m'a expliqué au téléphone, c'est que c'était juste honnête de leur donner une réponse, a expliqué Sandy Boutin. Il l'a peut-être fait de façon maladroite, parce qu'au lieu de répondre sur leur mur, il a écrit sur le mur du groupe, que 26 000 personnes peuvent consulter.»

Sur la page Facebook de la formation, après avoir énuméré le nom de plusieurs artistes qui, comme Karkwa, ont mis leur musique au service de la publicité, Louis-Jean Cormier a soutenu qu'il ne cautionne pas forcément toutes les pratiques de la multinationale.

Certains groupes accusent Coca-Cola de bafouer les droits syndicaux de ses travailleurs et d'être impliquée dans l'enlèvement, la torture et l'assassinat de chefs syndicaux en Colombie.

Mais au moment de prendre la décision de vendre les droits

d'utilisation de *Pyromane* il y a un mois, les membres du groupe et l'équipe de gérance l'ignoraient, a assuré Sandy Boutin.

«C'est le genre de chose qu'on ne savait pas vraiment. Peut-être qu'on aurait dû s'informer plus que ça, a-t-il reconnu. C'est le fun d'avoir un fan qui nous conscientise à ça comme c'est arrivé [mardi] soir.»

Le gérant n'a pas voulu préciser le cachet touché par Karkwa grâce à cette entente, puisque celle-ci est «privée», se contentant de signaler qu'il est de l'ordre de «quelques dizaines de milliers de dollars».

Grâce à cette entrée d'argent, le groupe pourra peut-être s'offrir une pause d'environ «un an ou deux», lui qui enregistre et se produit sur scène sans arrêt depuis plusieurs années, a exposé Sandy Boutin. «Ça fait 10 ans qu'on n'a pas pris de break», a-t-il fait valoir, en précisant néanmoins que, si la carrière européenne de Karkwa explose, les choses pourraient être appelées à changer.

La sortie de Louis-Jean Cormier avait suscité, hier soir, plus de 200 commentaires sur la page Facebook du groupe. Près de 1800 personnes avaient également cliqué sur «J'aime» en guise d'approbation.

En fin de journée, le chanteur s'est de nouveau tourné vers le réseau social pour tenter de mettre un point final à toute cette histoire.

«Juste un petit message pour vous remercier de tous vos mots, bons comme mauvais [...] Ça prouve que nos fans se sentent impliqués dans notre projet et c'est beau, a écrit Louis-Jean Cormier. Nous avions à choisir entre une décision éthique ou économique et dans notre condition actuelle, la décision économique était vraiment la bienvenue», a-t-il conclu.

Quant au débat sur les liens entre les artistes et les publicitaires, il est loin d'être clos, a dit Sandy Boutin. «Chaque fois que l'art sort de son caractère très vertueux ou très idéaliste, ça crée toujours des remous», a-t-il lancé à l'autre bout du fil, à quelques heures de son départ pour l'Europe, où il doit brasser quelques affaires avant de rejoindre Karkwa, qui donne les deux derniers spectacles de sa tournée européenne.

La Presse canadienne



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

C'est dans une boîte de nuit de la rue Saint-Jacques que Manon Briand a installé son plateau de tournage. Derrière elle, la chanteuse et comédienne Stéphanie Lapointe, qui interprète le rôle principal du film.

Manon Briand tourne

Après une absence de 10 ans, la cinéaste prépare son retour avec le long métrage *Liverpool*

FRANÇOIS LÉVESQUE

Dix ans après *La turbulence des fluides*, Manon Briand prépare ces jours-ci un retour attendu dans le paysage cinématographique québécois. En plein tournage dans le Vieux-Montréal, la cinéaste a ouvert son plateau aux médias afin de parler de *Liverpool*, son plus récent film.

Suspense amoureux, *Liverpool* relate les tribulations d'une préposée au vestiaire d'une boîte de nuit branchée (la chanteuse et actrice Stéphanie Lapointe), le *Liverpool*. Après avoir pris sur elle de rendre à une mystérieuse cliente le manteau qu'elle a laissé derrière elle, la jeune

femme se retrouve mêlée à une conspiration aux ramifications tentaculaires.

C'est donc dans une discothèque de la rue Saint-Jacques, théâtre d'une bonne partie de l'action, que l'on retrouve Manon Briand. Disponible, le sourire un peu fatigué par une longue journée qui est encore loin d'être terminée («On a pris un peu de retard», confie-t-elle), l'auteure de 2 secondes se plie au jeu de bonne grâce, surtout qu'on lui épargne la question «Qu'avez-vous fait ces dix dernières années?». Essayé de monter des projets, on s'en doute.

«Ça faisait longtemps que je voulais raconter une histoire à partir du point de vue d'une jeune femme qui s'occupe d'un

vestiaire. Ces gens-là voient tellement de monde défiler! C'est un regard en coulisse. Il y avait ça, et aussi un désir d'écrire une histoire d'amour entre deux timides.» Car l'héroïne trouvera un allié, et un peu plus, en la personne d'un client qui l'admire en secret. Et le titre? «Je trouvais l'idée amusante: il y a un bar Le Québec à Paris, un bar Paris à New York... Un bar Liverpool à Montréal, pourquoi pas? Quant au nom lui-même, j'avais découvert la chanson [un tube de Renée Martel] en travaillant sur le scénario d'une comédie musicale.»

En filigrane, le film abordera la question des réseaux sociaux, auxquels l'héroïne est plutôt étrangère, dans ce qu'ils

ont de meilleur et de pire. «Je voulais explorer cet univers à facettes multiples, explique Manon Briand. Le monde virtuel est très paradoxal. On peut s'y cacher sous une multitude de fausses identités ou, à l'inverse, tout débiller de sa vie privée avec un exhibitionnisme absolu. En même temps, ça me rassure de constater que les réseaux sociaux permettent la mise en place d'actions de solidarité concertées», ajoute-t-elle en lorgnant du côté du square Victoria, situé non loin de là.

Le tournage de *Liverpool* se poursuit pour encore trois semaines. Le film prendra l'affiche en 2012.

Collaborateur du Devoir

Eddie Murphy claque la porte des Oscar

New York — Eddie Murphy a claqué la porte des Oscar moins de 24 heures après le départ du producteur Brett Ratner, qui a reconnu mardi avoir tenu des propos jugés homophobes.

M. Murphy a déclaré hier, par voie de communiqué, qu'il comprenait entièrement les positions de l'Académie des arts et des sciences du cinéma et de Brett Ratner.

«J'étais réellement enthousiaste à l'idée de faire partie d'un spectacle que l'équipe de production et de scénaristes commençait à peine à développer, mais je suis certain que la nouvelle équipe de production et le [nouveau] animateur feront un travail tout aussi

formidable», explique-t-il dans ce communiqué.

Le directeur de l'Académie, Tom Sherak, a pris acte de la décision d'Eddie Murphy. «Je comprends comment Eddie [Murphy] se sentait après avoir perdu son partenaire créatif, Brett Ratner, et nous lui souhaitons tous du bien», a-t-il indiqué.

Brett Ratner avait utilisé un terme péjoratif pour décrire les homosexuels en réponse à une question qui lui avait été posée dans le cadre d'une projection de son film.

Selon la section culturelle du *New York Magazine*, Vulture, il aurait lancé que «les répétitions sont pour les tapettes [fags]».

Dans un premier temps, le

directeur de l'Académie avait déclaré, mardi, que les remarques de Brett Ratner étaient «inappropriées», mais qu'il n'avait pas pour autant l'intention de le licencier.

Sa réaction était trop molle aux yeux du directeur principal des programmes de l'organisation contre la diffamation gaie et lesbienne (Gay and Lesbian Alliance Against Defamation, ou GLAAD), Herndon Gradick, selon qui la réponse de l'Académie était «insuffisante».

«L'Académie et Hollywood doivent envoyer un message clair selon lequel ces insultes, même si elles sont utilisées une seule fois, n'ont pas leur place dans la culture populaire ou au sein de l'industrie qui contribue à la

faire essayer», avait-il fait valoir. Quelques heures plus tard, l'Académie confirmait le départ du cinéaste.

Dans le communiqué annonçant son retrait du projet, Brett Ratner avait affirmé que l'offre de produire les Oscar avait été le plus beau moment de sa carrière et celui dont il était le plus fier. Il avait cependant signalé qu'il ne voulait pas détourner l'attention de l'Académie et des idéaux qu'elle représente.

Brett Ratner est le réalisateur du film *Tower Heist*, dans lequel Eddie Murphy tient un rôle important. Il a également dirigé les films de la série *Rush Hour*.

Associated Press

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

1797

HORIZONTALEMENT

- Rivière des États-Unis - Elle a connu l'Éden.
- Pollué - Parc.
- Grande voile - Adoucie.
- Du riz et du poisson - Emmerdeur.
- À la mode - Blanc italien - Onze.
- Sécrétion excessive de salive.
- Son fruit contient un principe purgatif - Sueur du cheval.
- Oiseau échassier - Coûte.
- Exprime un éclatement - Couarde.
- D'abord - Tension nerveuse.
- Magnifié - Terme de tennis.
- Qui s'oppose à - Petite plante lacustre.

VERTICALEMENT

- État des États-Unis.
- Pas châtié - Bagage encombrant.

- Grandes voiles - Propre à l'âne.
- Connu - Bronzés - Longue pièce de bois.
- Peut être funèbre - Courtois.
- Cessez-le-feu.
- Résister - Itou.
- État d'Asie - Frappés.
- Établir une liaison électrique.
- Personne choisie - Enlevé - Coule en Afrique.
- Désirs ardents - Écrivain français mort en 1857.
- Alcaloïde toxique - Italienne.

1	B	O	D	D	L	A	N	R	A	S
2	E	M	E	R	I	C	O	T	E	A
3	T	E	T	N	E	C	T	A	I	R
4	T	R	A	C	M	U	E	N	T	D
5	E	T	L	O	U	E	R	E	R	E
6	D	A	T	E	I	A	R	E		
7	A	A	D	I	L	I	G	E	N	T
8	V	I	L	A	I	N	S	E	R	V
9	I	S	O	P	I	L	O	N	E	N
10	S	A	C	H	E	T	E	C	A	R
11	R	H	O	I	N	T	E	N	S	E
12	A	D	E	P	T	E	E	S	S	E

1796

SOLUTION DU DERNIER